



472 QN-7080-1-1
BIBLIOTHÈQUE DE LA
LÉGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC 4, Q.U.E.

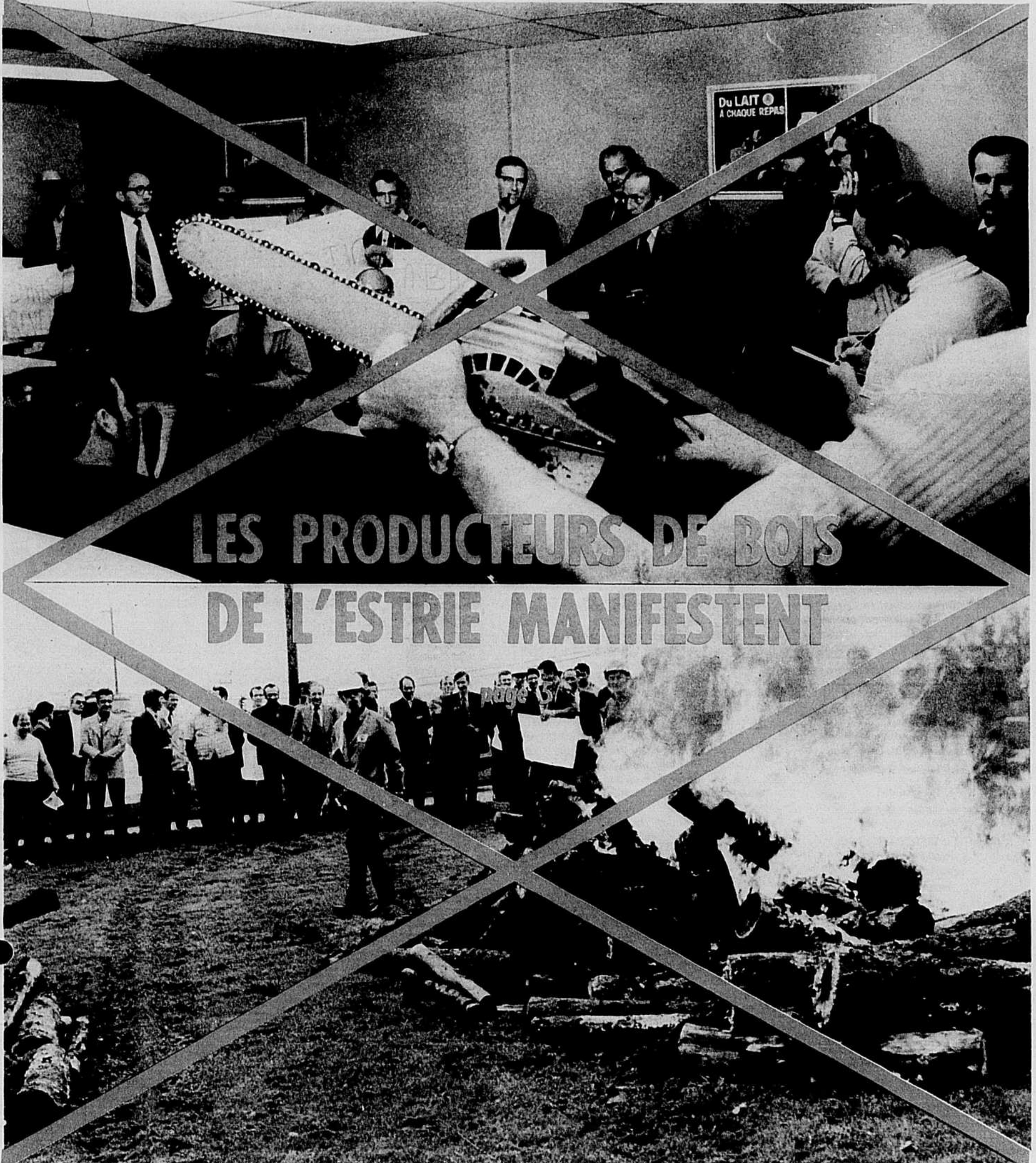
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII — No 28 — Montréal, 22 septembre 1971



LES PRODUCTEURS DE BOIS
DE L'ESTRIE MANIFESTENT

page 57



L'OPINION RURALE...

Aux directeurs de la Coopérative de Montréal

Votre décision de déléguer un représentant du Conseil d'Administration de la Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal, comme participant invité par la Fédération des Producteurs de Lait du Québec à un voyage d'étude sur la mise en marché du lait et des produits laitiers en Angleterre et au Danemark, pour plusieurs motifs, était opportun et particulièrement favorable à un climat de détente et de compréhension de part et d'autre. Puisque nous allons devoir travailler ensemble (Coopérative et Fédération), il est de bonne politique que des rapports fréquents soient établis entre ces deux organismes, dans l'intérêt général des producteurs de lait.

Vous avez compris que la Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal doit être représentée partout où ses intérêts sont en jeu et où elle peut contribuer avec les autres organismes intéressés à l'industrie laitière, à l'amélioration des revenus de ses sociétaires et à promouvoir l'épanouissement de l'agriculture dans son ensemble.

Nos plus sincères remerciements à l'U.C.C., à la Fédération des Producteurs de Lait du Québec dont le président, M. P.A. Tardif, le secrétaire, M. Maurice Mercier et à tous ceux qui ont collaboré à la réussite de ce voyage d'étude.

Ce qui ressort de l'aspect général des observations faites durant ce voyage d'étude, c'est qu'il est possible dans la province de Québec d'utiliser les structures et les outils que nous possédons pour améliorer le sort de nos agriculteurs. Dans un pays comme le Danemark, où l'agriculture n'est viable qu'en fonction de ses débouchés à l'exportation, ce qui est particulier au Québec

également, il y a longtemps que la coopération et le syndicalisme agricole ont compris l'importance de l'harmonie dans leurs rapports communs. Ils ont compris qu'il est préférable de partager des responsabilités et des pouvoirs bien définis, complétant l'ensemble des structures représentatives de la profession agricole et de la mise en marché des produits agricoles. Harmonie qui a permis aux agriculteurs de ce pays de dominer à 90% toute l'industrie de l'alimentation.

Bien entendu, avec notre tempérament latin, il va être difficile d'apprendre à coucher ensemble, d'apprécier, le compromis quand on est acculé à la rupture, mais nous n'avons pas le choix. L'important c'est l'avenir de l'agriculture au Québec; c'est le choix entre la stagnation et la ruine ou la prospérité pour la profession agricole. Nos chicanes intestines sur l'application de doctrines diverses ne sauront faire disparaître les antagonismes en présence. Mais le jour où les adversaires deviendront des alliés sincères, le jour où tous les talents seront axés vers un même idéal, quand on aura délimité les responsabilités et la vocation des organismes qui nous représentent autour d'un tapis vert, ce jour-là sera le jour "J" pour l'agriculteur au Québec. Est-ce pour bientôt?

Il y a lieu d'être optimistes et à la lumière des relations qui existent présentement entre la Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal et la Fédération des Producteurs de Lait du Québec, qu'il nous soit donné à tous d'aspirer à l'unification de nos efforts communs.

Jean-Marie Moreau,
Président.

Un peu de sang pour les masochistes du dimanche...

Il y a quelque temps à Drummondville, le meurtre d'un jeune attirait une nuée de photographes et journalistes pour "couvrir" l'événement ou "l'exploiter". Résultat: photos crues, texte étiré plein de suppositions, gros tirage dans

la région et gros dollars pour les exploités.

Mais, a-t-on respecté les personnes parentes ou amies de la victime dans leur réputation et leur souffrance. On semble s'en foutre éperdument. Que dire aussi de la photo d'un enfant pendu par sa mère en première page d'un hebdomadaire? Qu'en pense le jeune enfant qui voit cela chez lui avec ses yeux limpides? Et toutes ces photos saisissantes de visages ensanglantés et de corps en putréfaction, ça reste marqué dans les mémoires et provoque le dégoût.

Faut-il s'étonner alors du jeune qui veut s'évader du monde présenté de cette façon. Faut-il jouer les vierges offensées devant les flambées de violence qu'on voit surgir, alors qu'à l'année longue, on ne publie que les fruits de la violence.

Les éditeurs, photographes et journalistes qui couvrent les événements de crime, viol, délit portent une lourde responsabilité et doivent respecter les personnes sinon on forme une nuée de masochistes du dimanche qui ont besoin de se nourrir l'esprit de reportages de crimes et de viols.

Toute la semaine, les gens ont débâti leur physique et leurs nerfs à travailler au rythme des machines, n'y a-t-il que les reportages de crime et les placotages des vedettes pour se rebâti durant les temps libres.

Le crime ne paie pas le criminel, il paie celui qui l'exploite aux dépens des lecteurs trop peu exigeants et assoiffés de littérature néfaste.

Gaétan Lebel,
Drummondville



Le rapport officiel du voyage d'études en Angleterre et au Danemark d'un groupe de producteurs de lait du Québec a été officiellement remis aux participants au voyage lors d'une réunion spéciale, le 1er septembre dernier. Jeudi, le 16 septembre, le responsable du voyage et directeur du Service de la Mise en marché de l'U.C.C. M. Maurice Mercier présentait ce rapport rédigé par Mme Rosaline Ledoux, aux administrateurs de la Coopérative de Montréal. On reconnaît ici de g. à dr.: MM. Léo Cazalais, J. M. Lacoste, Maurice Mercier, Ross Carson, Jean-Marie Moreau, Marcel Tremblay, Fernand Raymond, C. A. Drainville, Albert Billette et Mme Diane Labelle. M. C. E. Decelles était absent au moment de la photo.

ENFIN UN DRAIN PRATIQUE!

LES DRAINS DE PLASTIQUE

BIGO

- 1) Sont légers, faciles à installer.
- 2) Ne se brisent pas à la manutention et à la pose.
- 3) Résistent aux acides du sol et à la gelée.
- 4) Suivent facilement les courbes sans se désaligner.
- 5) Aucun joint, donc moins de sédimentation.
- 6) Pas de palettes à retourner à l'usine.

Je vous recommande fortement l'usage du drain de plastique BIG "O" pour le drainage; c'est la formule moderne et économique d'assainissement du sol. Pour plus d'information écrire à:

PIERRE JUTRAS

ingénieur agricole, spécialisé en hydraulique,
Directeur général

LES PLASTIQUES BIG "O" LIMITÉE
B.P. 270, Coteau-du-Lac,
Ctè Soudan, Qué.

la terre
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Propriété de l'UCC-Fondé en 1929
515, avenue Viger, Montréal 132

Tél. 288-6141.

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

DIRECTEUR:

Henri-Paul PROULX

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE:

Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass.,

32, rue Front ouest, Toronto, Ont.



Composition Montage
Rive-Sud Typo Service Inc.

Imprimé par
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.
Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Dépôt légal — 2e trimestre 1971
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

A trop attendre . . . tous y perdent

Après bien des aléas, la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec qui administre Fedco peut se targuer d'avoir été l'inspiratrice d'un nouveau principe de partage inter-provincial des marchés. N'est-ce pas en effet à partir de l'expérience et du modèle de l'Agence québécoise des oeufs que les ministres fédéral et provinciaux ont convenu lors des négociations d'Edmonton qu'il s'agissait bien, tout compte fait, de la meilleure solution à retenir? Comme on l'a du reste déjà rapporté, les ministres provinciaux de l'agriculture ont été convaincus par leur homologue québécois M. Normand Toupin de l'intérêt d'une telle formule et se sont même engagés à l'appliquer chez eux.

Les titulaires des différents ministères de l'agriculture réalisèrent, contrairement à ce que plusieurs politiciens, apprentis-sorcières et autres avaient voulu insinuer, que le Québec n'a jamais interdit au fond l'entrée des oeufs des autres provinces à l'intérieur de ses frontières. À cause de cela précisément, les autorités gouvernementales d'Ontario, pour une, ont intimé l'ordre à la Régie des marchés de cette province de voir à ce que l'Office administrant le plan conjoint de la volaille révoque son règlement No 137. Cette volte-face a permis aux poulets du Québec d'avoir de nouveau accès au marché ontarien depuis le 14 août. Par ailleurs, les organismes de mise en marché des autres provinces consentent à négocier et négocient effectivement le partage des marchés avec le Québec, même si cela s'avère quelque peu laborieux dans le cas de certaines productions agricoles en particulier. Voilà donc un certain nombre d'étapes décisives qui sont soit franchies ou en bonne voie de réalisation au niveau du pays.

Si la situation semble se stabiliser au plan national, grâce à l'élaboration d'une politique uniforme de partage des marchés, il faut cependant convenir qu'elle n'est guère reluisante au niveau du producteur lui-même. On ne peut laisser pourrir davantage au

Québec le problème des productions sans sol qui rencontrent des difficultés économiques énormes. Dans son éditorial du 8 septembre, la Terre de Chez Nous faisait largement écho à la tragédie que traversent les productions du porc, de la chair de volaille et des oeufs. Étant donné l'extrême urgence d'apporter des correctifs immédiats à cette question, qu'on me permette de rappeler un passage de l'analyse faite alors par M. Jean-Marc Kirouac, Secrétaire général adjoint de l'U.C.C.: "Il semble évident que nos deux gouvernements se devront, et ce de façon immédiate, de mettre en branle les processus d'aide à la production par l'entremise de subsides temporaires, de délais supplémentaires pour les paiements des crédits agricoles, de crédits supplémentaires à court terme, pour permettre aux producteurs effacés de traverser la période difficile que tous connaissent, car autrement un très fort pourcentage d'entre eux se verra acculer à la faillite."

Pour en revenir à la question précise de la commercialisation des oeufs au Québec, si on s'en réfère à la vente et à l'achat des oeufs produits chez nous et mis en marché par Fedco, il est bon de signaler la collaboration dont ont fait preuve les grandes chaînes alimentaires. Du côté des distributeurs, des négociations sont en cours.

On peut dire qu'en dépit des perturbations innombrables qu'elle a dû subir de la part d'une minorité de dissidents, la Fédération a vu la situation se redresser peu à peu et elle contrôle totalement son administration.

À propos de ces dissidents, il est inconcevable que ceux-ci continuent de vivre impunément en marge de l'Agence de vente. La Loi ne semble pas s'appliquer à leur endroit et on voit mal pourquoi il y aurait deux poids deux mesures. La Régie des Marchés Agricoles, qui est chargée de l'application du Bill 15, se doit d'ailleurs de prendre ses responsa-

bilités en cette matière. De toute évidence, il y a un laisser-faire de la part de la Régie à l'égard de certains contrevenants. Ceux-ci semblent intouchables et à moins d'un revirement d'attitude de l'institution de la rue Crémazie, il faudra tôt ou tard se demander si on n'est pas en présence de producteurs qui profitent d'une protection particulière, à cause d'influences politiques ou autres?

Ce laisser-faire à l'endroit des dissidents est intolérable parce qu'il ne peut à la longue que décourager les producteurs qui ont choisi de respecter leur Agence, sans compter qu'il constitue en même temps une insulte à leur endroit. À cela s'ajoute un mépris des dirigeants de l'organisation des producteurs qui à divers paliers se sont donnés corps et âme à une cause moralement sinon physiquement gagnée.

Que cherchent donc au juste les dissidents? Une formule de chantage en vue d'obtenir un traitement privilégié, qui serait d'ailleurs injuste? Il faut de toute manière les mettre au pas, car on ne peut entretenir plus longtemps une situation qui n'a aucun sens, qui a d'ailleurs beaucoup trop duré. Fedco n'est pas une entreprise de maquignonnage, ne l'oublions pas!

Il serait grand temps, comme Québécois, qu'on s'impose enfin un peu plus de discipline dans le commerce intra-provincial. Les autres provinces ont peut-être convenu que le modèle Fedco mérite d'être réédité au niveau canadien, soit, mais on serait sans doute mieux placé éventuellement pour exiger le respect du partage des marchés si d'abord tous les producteurs acceptaient de se discipliner eux-mêmes, à l'intérieur de l'Agence. Et dans ce sens, si les dissidents pouvaient faire preuve d'assez de bonne volonté, peut-être ne serait-il plus essentiel d'avoir à recourir à l'application, toujours odieuse, d'une législation contraignante et punitive comme le Bill 15.

Pierre COURTEAU

la des champs

LE PROGRÈS: RÉUSSITE OU FAILLITE ?

Les progrès du siècle que nous vivons se succèdent à un rythme effarant, mais ne se ressemblent pas. Il en est qui mènent tout droit à la réussite; d'autres tout droit à la faillite. En agriculture comme ailleurs, on prêche les uns et les autres sans toujours faire les distinctions qui s'imposent. À cet égard, l'homme, et surtout le technicien, peut commettre des bêtises irréparables.

Prenez, par exemple, n'importe quelle culture qui vous est familière. Si l'on réussit à en doubler ou à en tripler les rendements, on dit qu'il y a progrès, ce qui est exact dans bien des cas: par exemple, là où la production est trop faible pour faire ses frais ou atteindre un niveau convenable de rentabilité. Mais ce peut être le contraire dans d'autres régions qui fournissent déjà une production à la mesure de leur capacité. Ces dernières ont des limites qu'il n'est pas toujours sage de franchir. Preuve: les périodes de réussite spectaculaire sont fréquemment suivies de périodes de régression... Périodes de recul qui se manifestent parfois sournoisement: maladies des plantes, multiplication des insectes et parasites nuisibles, déséquilibre inexplicable à l'intérieur du sol, sans compter l'effacement des prix, ce dernier fort évident.

Un milieu vivant

C'est que la terre, voyez-vous, est un milieu vivant dont on ne peut abuser indéfiniment. Comme tel, elle est sujette à des périodes de faiblesse si l'on exige d'elle un effort trop soutenu... Et cela même si on la traite bien, même si on a soin

de lui fournir tous les aliments voulus — en autant qu'on puisse en juger du moins.

À cet égard, elle ne diffère pas des plantes ni des animaux... Non plus que de la machine et, excusez le rapprochement, de la machine humaine, elle aussi elle s'use, se fatigue et, au moment où nous nous y attendons le moins peut-être, on constate que le tout ou une partie du mécanisme refuse de fonctionner comme d'habitude.

Sur le coup, on ne se rend peut-être pas compte qu'on a abusé de la terre, qu'on lui a demandé de produire au-delà de ses forces. Mais le fait est là quand même.

Affaire d'équilibre

Admettons qu'en d'autres endroits, c'est précisément l'inverse qui se produit: on ne demande et surtout on ne donne pas suffisamment à la terre, ce qui peut facilement dégénérer en une autre cause de faillite. Mais, répétons-le, ce n'est pas le problème qui nous préoccupe pour l'instant.

Venons-en plutôt aux propos tenus par un spécialiste du ministère fédéral de l'Agriculture, M. P.S. Corbet, autrefois attaché à la Station de recherches de Belleville (Ont.). Voici ce qu'il dit:

"L'intensification des cultures multiplie les dangers d'infestation par les parasites. Cela vient de ce qu'en essayant d'augmenter les rendements, l'agriculteur provoque une concentration d'aliments pour les parasites. En réalité, le problème actuel est que plus notre production de denrées alimentaires est élevée, plus les risques de pertes attribuables aux parasites sont grands.

"À la longue, nous ne pourrions réaliser un véritable progrès tant que nous n'aurons pas appris à équilibrer la demande avec les bornes que nous impose le milieu (terres, plantes, climat, etc.)."

Deux grands besoins

De fait, les opinions exprimées par M. Corbet ne portent pas expressément sur les abus qu'on fait de la terre, mais sur l'usage rationnel des pesticides ou antiparasitaires. Mais il considère les deux sujets comme étroitement liés. À son avis, "il nous faut mettre au point des programmes de lutte antiparasitaire qui correspondent aux besoins de la gestion intégrée de nos ressources, ce qui permettra de les conserver ou de les épurer."

L'usage actuel des antiparasitaires est en grande partie déterminé par deux facteurs principaux: l'accroissement de la population et les besoins par habitant. Et il ajoute:

"Cette augmentation de la demande s'est traduite par un accroissement, bien souvent excessif, de ce qu'on demande à la terre de fournir... Bien que, dans un avenir prévisible, on doive encore se servir d'antiparasitaires ou pesticides, nous devons apprendre à les employer de façon à faire le moins de tort possible à nos ressources... La méthode la plus logique est de réduire la pression exercée sur les terres agricoles."

M. Corbet soutient qu'on peut y arriver tout en permettant à l'agriculteur de tirer de son sol les bénéfices qu'il est en droit d'en attendre et de produire une abondance de denrées en dépit des étendues restreintes de bonne terre arable.

Un cercle vicieux

Il est assez rare qu'un chercheur tienne des propos semblables et préconise "une saine exploitation de nos ressources naturelles (le sol principalement) au lieu de les épuiser." Ce qu'il lui en a fallu du courage sans doute pour dire tout haut ce que nombre d'autres pensent tout bas!

D'aucuns ne voudront peut-être pas l'admettre, mais les faits lui donnent cent fois et mille fois raison. Il suffit d'observer ce qui se passe dans le domaine des recherches agricoles depuis bon nombre d'années pour s'en rendre compte. Il nous en a coûté cher d'aller à l'encontre des lois de la nature et de demander à la terre plus qu'elle ne peut donner.

Autrefois, les chercheurs canadiens consacraient le gros de leurs efforts à obtenir des variétés à bons rendements — quantitativement et qualitativement — en milieu normal. Aujourd'hui, ils font la chasse aux variétés résistantes aux insectes, aux maladies, aux virus et quoi encore? Si de peine et de misères, ils obtiennent un certain succès, il leur faut recommencer un an ou deux après, une nouvelle rouille ou un nouveau virus ayant fait son apparition. Résultat: une grande partie de notre recherche agricole de nos jours tourne autour des maladies, insectes et virus d'hier, d'aujourd'hui ou de demain.

En bien des cas, notre recherche en est devenue une de résistance et nos chercheurs des hommes de la résistance contre les fléaux connus et inconnus. Plusieurs ne savent plus ce que peut être un milieu normal ou relativement sain...

Situation difficile pour les producteurs de dindons du Québec

La Fédération des producteurs de volailles du Québec vient de publier un dossier sur la production du dindon au Québec, et a adressé au Ministre Fédéral de l'Agriculture une demande d'aide pour stabiliser le marché des dindons et éviter que les producteurs abandonnent la production ou tout simplement fassent faillite.

La production

Historiquement, le Québec produisait très peu de viande de dindons. En 1967, le Québec produisait 18,35% de

la production canadienne de dindons, en 1970 c'est 25% de la production canadienne que le Québec a produit. Pour 1971, les prévisions indiquent que les producteurs de dindons du Québec produiront au-delà de 30% du total de la production canadienne. Selon un rapport préparé par le service des marchés du gouvernement fédéral, les producteurs du Québec ont produit durant les six premiers mois de 1971, 24% de plus de têtes de dindons à griller et 90% de plus de dindons lourds. Cependant, les placements de dindonneaux par les

producteurs indiquent une diminution de 18,5% de têtes et une augmentation de 52,2% de placements pour les dindonneaux lourds. Durant la même période, les entreposages ont augmenté à travers le Canada de deux cents pour cent. En pratique, toute l'augmentation de la production du Québec a été entreposée.

Le Québec compte 184 producteurs de dindons à griller, et 95 producteurs de dindons lourds. Durant les douze derniers mois, les producteurs du Québec sont partis d'une situation de production excédentaire. Cette situation a eu pour effet de faire baisser les prix aux producteurs. Les prix au Québec et à travers le Canada ont atteint un niveau qui ne permet plus aux producteurs de retirer de revenu de leur exploitation.

La Fédération des producteurs

Au mois de janvier, les producteurs de dindons du Québec se sont donné un Plan conjoint avec pouvoir de contingentement et de négociation. La première action du Plan conjoint fut de préparer un règlement de contingentement. Ce règlement prévoyait une diminution des mises en élevage pour le dindon à griller. Cette diminution est apparue par une diminution des mises en élevage de 18%, en août 1971. Dans le gros dindon, tous les producteurs consultés lors de la mise en application du règlement, disaient qu'il n'y avait

pas lieu de réduire la production historique de chaque éleveur, et a refusé l'accès à la production à de nouveaux éleveurs. Les programmes d'élevage du gros dindon se font à très long terme, et déjà en janvier 1971, les jeux étaient faits.

À partir d'une telle situation les prix ont connu une baisse de dix sous la livre pour le gros dindon. Même en ayant la possibilité de négocier collectivement les prix avec les abattoirs, les producteurs ne peuvent augmenter les prix reçus avec le volume de production en cours.

Les solutions

Une première solution est de demander l'aide du gouvernement fédéral, pour enlever du marché environ 8,000,000 de livres de dindons. Le gouvernement fédéral pourrait utiliser cette viande pour aider les pays en voie de développement ou affectés par les guerres civiles et les cataclysmes naturels.

La deuxième solution est d'ajuster la production de 1972 sur des données réalistes. Maintenant que la Fédération possède des dossiers sur la situation, il sera plus facile de viser juste. Il faudra aussi tenir compte des intérêts des producteurs du Québec pour un partage réaliste du marché au niveau national. Déjà des pourparlers et des engagements doivent se prendre bientôt avec les autres provinces canadiennes. La Fédération fait de nombreuses démarches auprès des gouvernements pour obtenir une solution rapide pour les producteurs. Les Producteurs de dindon du Québec ne sont coupables que d'une chose, c'est d'avoir voulu produire pour satisfaire leur marché. Pour ce faire, ils ont pris la place d'autres producteurs canadiens.

Premier colloque de Génie rural de la Faculté d'Agriculture de Laval

Les professeurs du département de génie rural de l'Université Laval sont très conscients du fait que leur enseignement et leur recherche doivent être mis à la disposition de la classe agricole en général et des professionnels oeuvrant dans le domaine du génie rural en particulier. C'est pourquoi ils publient depuis trois ans une revue départementale trimestrielle de 30 à 40 pages intitulée: "Génie Rural — Laval".

Cette année, en plus de continuer cette publication ils se proposent de présenter un colloque de 5 jours qui durera du 4 au 8 octobre et qui couvrira les sujets suivants:

Lundi le 4 octobre: Les systèmes de ventilation à prises d'air motorisées ("Aston", "Fan-jet" et "Fristamat")

Mardi le 5 octobre: Les fermes triangulaires à goussets métalliques (avant-midi).

Les moteurs triphasés et les convertisseurs de phase (après-midi).

Mercredi le 6 octobre: Le séchage artificiel des grains

Jeudi le 7 octobre: Les systèmes de récolte des herbages

Vendredi le 8 octobre: Le drainage au Québec.

Les personnes qui désirent recevoir un programme détaillé du colloque sont priées d'en faire la demande en écrivant à M. Jacques-A. Choinière, Directeur, Département de Génie Rural, Faculté d'Agriculture, Université Laval, Québec 10, P.Q.

Témoin de l'Évangile



Il y a déjà quelques semaines, un prêtre canadien, le Père Maurice Lefebvre tombait sous les balles de francs-tireurs à La Paz en Bolivie. Cet événement se passait au moment des fusillades qui ont marqué le renversement du gouvernement Torrès alors que le Père Lefebvre allait porter secours à des blessés.

L'histoire continuera sans doute d'immortaliser ce prêtre dévoué qui a voulu vivre dans sa plus grande authenticité le témoignage de l'Évangile. Qu'il nous soit dès aujourd'hui permis de nous laisser questionner par la valeur de ce témoignage.

Le Père Lefebvre n'a pas voulu s'installer sans rien dire ni sans rien faire dans un régime politique et un système économique qui favorisait l'injustice. Rédacteur d'un courrier: "Soif de Justice", professeur de sociologie, résidant au milieu des gens les plus pauvres, il se fit le partisan du renouvellement des structures sociales et des organisations qui travaillaient à ce renouvellement.

Le 8 août 1967, il écrivait: Une foule de privilèges acquis ne correspondent en rien à la justice: une foule de situations courantes et institutionnalisées sont des situations et des institutions injustes. Quel droit peut justifier qu'un homme gagne dix fois ou vingt fois plus qu'un autre simplement parce qu'il est médecin, avocat ou curé? ... Et en vertu de quelle justice, la petite fille de ma voisine peut-elle être empêchée d'aller à l'école cette année parce que la mère ne disposait pas des deux dollars qu'il fallait verser pour les livres? C'est donc pour ne pas profiter de privilèges injustes que je cherche à vivre comme les gens du quartier...

Le Père Lefebvre n'est plus. Même non violent il est disparu victime de la violence. Mais sa vie et ses paroles s'inscrivent devant nous comme un grand point d'interrogation.

Est-ce que nous aussi nous n'avons pas à vivre dans des structures qui peuvent favoriser l'injustice, les inégalités trop criantes entre les individus et les peuples? Est-ce que notre soif de justice se satisfait de vains mots ou si elle nous engage à payer de notre personne et de nos biens pour que la vie en société réponde le mieux possible aux besoins de tous les hommes?

Georges-Étienne PHANEUF, ptre
aumônier général U.C.C. et A.F.E.A.S.



ASSURANCES U.C.C.
Compagnie Mutuelle



SERVICE D'ASSURANCES U.C.C. INC.
LIÉGEANT EXCLUSIF AU QUÉBEC POUR
LA COMPAGNIE COOPÉRATIVE INCENDIE ET ACCIDENTS

COURRIER D'INFORMATIONS

QUESTION:

Supposons que j'aie un accident d'automobile et que je ne me crois pas responsable, est-ce que ma prime va augmenter si j'avise ma Compagnie d'assurance de cet accident?

RÉPONSE:

Normalement non. Cependant, si la responsabilité n'est pas éclaircie rapidement, la Compagnie peut vous charger une surprime temporaire jusqu'au moment où votre non-responsabilité est clairement établie, alors cette surprime temporaire vous sera entièrement remboursée.

Pour toute question relative aux assurances et à nos services, vous pouvez écrire à

ASSURANCES U.C.C.
1259 rue Berri, Montréal
a/s ROBERT BOLDUC
COURRIER D'INFORMATIONS

Pour l'application du règlement No 5

Les producteurs de bois de l'Estrie manifestent

Les producteurs de bois de la région de Sherbrooke, fatigués de voir leurs simples revendications concernant l'application du règlement no 5 rester vaines, ont décidé de passer à l'action et à la violence, si nécessaire. Ils en ont donné un exemple, vendredi le 17 septembre dernier, lorsqu'une centaine d'entre eux ont manifesté dans les rues de Sherbrooke, défilant depuis les bureaux de l'U.C.C. jusqu'aux édifices du Ministère de l'Agriculture, à Rock Forest.

Les producteurs ont séquestré deux camionneurs et ont renversé la "pitoune" sur les pelouses du Ministère. Comme par hasard, ils en ont aussi laissé tomber sur les terrains d'acheteurs de bois... Un feu de joie ou de colère a ensuite brûlé pour signifier la décision irrévocable des producteurs de bois de l'Estrie d'obtenir enfin justice.

Une réunion préalable avait groupé dans les locaux de l'U.C.C. de Sherbrooke des représentants de la Confédération de l'U.C.C.: MM. Paul Couture, 1er vice-président général, Armand Guérard, membre de l'exécutif

et Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général adjoint. Participaient aussi à la réunion, de la Fédération des Producteurs de Bois, MM. Henri-Paul Gagnon, président et Victor Morin, secrétaire du F.P.B.Q. A ces dirigeants s'étaient joints évidemment ceux de la Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke, avec leur président M. Danias Messier, les dirigeants du Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie et des représentants des coopératives agricoles du territoire.

Deux thèmes majeurs furent abordés: la reconnaissance syndicale et le

règlement no 5. Pour l'obtention de la reconnaissance syndicale, les producteurs de bois de Sherbrooke font confiance en l'U.C.C. centrale et reconnaissent que ses tactiques sont judicieuses. Ils blâment cependant sévèrement la Fédération pour son attitude prise devant le Comité parlementaire. A propos du règlement no 5, les producteurs insistent pour que son application soit remise en vigueur, le plus rapide-

ment possible, non seulement dans le territoire de l'Estrie, mais aussi dans les régions avoisinantes.

Vendredi, le 24 septembre, un fort groupe de producteurs de bois de l'Estrie veulent rencontrer les Ministres Toupin et Drummond, de même que les membres de la Régie des Marchés agricoles afin de leur signifier leur volonté inébranlable d'obtenir enfin justice.

Quand la scie à chaîne réclame l'application du règlement no 5

Vingt producteurs de bois en colère font irruption à la Régie des marchés agricoles

Vingt producteurs de bois de la région de Sherbrooke ont fait irruption en fin de matinée, le 15 septembre, dans les bureaux de la Régie des Marchés Agricoles du Québec. C'est dans le bruit assourdissant de leurs scies à chaîne et coiffée de leurs casques protecteurs que les producteurs ont rencontré les membres de la Régie, afin de leur faire savoir leur révolte devant l'attitude des acheteurs de bois de l'Estrie.

Le mois dernier, le président de la Régie, M. Benoit Lavigne, annonçait que son organisme suspendait momentanément l'application du règlement de vente en commun pour cette région, arguant qu'il était difficile de vouloir continuer d'appliquer cette formule nouvelle, sans l'appui d'une majorité importante des intéressés. D'après les producteurs contestataires, il est patent que les acheteurs de bois, une trentaine pour l'Estrie, ont fait montre de la plus complète mauvaise foi dans cette affaire. Ils ont réussi à recueillir des milliers de signatures contre le règlement de vente en commun des producteurs, sous de fausses représentations: "Signe et ensuite, on achètera ton bois". Il en est résulté que des milliers de cordes de bois demeurent invendues dans la région et que l'on boycotte délibérément les producteurs soupçonnés d'avoir milité pour la vente en commun.

Chez les vingt producteurs de bois manifestants qui se sont ensuite rendus dans les bureaux de l'U.C.C. pour rencontrer le président Albert Allain, on peut calculer que plus de \$13,000 de leur bois dort le long des routes, en attendant le bon plaisir des acheteurs.

C'est une situation intenable et qui ne peut que dégénérer en violence, si les autorités responsables ne réagissent pas à temps. La Régie procède actuellement à une enquête afin de déterminer si les régions avoisinant Sherbrooke désirent elles aussi l'application d'un règlement de vente en commun. Comme le soulignait le président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, aux producteurs de bois: "C'est vous autres qui devez faire pression pour obtenir justice. Si les producteurs dorment, les enquêteurs ne verront pas la nécessité de vous redonner la vente en commun".

Vendredi, le 17 septembre, une importante réunion devait grouper à Sherbrooke, dans les locaux de la Fédération de l'U.C.C., les dirigeants des principaux organismes intéressés à la production du bois: la Confédération de l'U.C.C., la Fédération de Sherbrooke, le Syndicat des Producteurs de Bois et la Fédération des Producteurs du bois du Québec, de même que des représentants des coopératives de la région. On a mis au point un plan d'action énergique afin que cesse cette situation pourrie qui peut entraîner les pires conséquences, tant pour les producteurs que pour les acheteurs de bois.

FERTILISATION Moderne pour une agriculture Moderne

Nous de l'Association, conseillons fortement la fertilisation de fin d'été et d'automne pour les raisons suivantes:

- 1 — Corriger les sols pauvres en phosphore et potasse en vue de vos cultures de 1972.

Cette application assure en plus une meilleure répartition des deux éléments, phosphore et potasse, à travers toute l'épaisseur du labour.

- 2 — Soulager votre cédule de travail le printemps prochain.



SUGGESTIONS — FERTILISATION — AUTOMNE 1971

SUR LE CHAMP QUI SERA SEMÉ EN BLÉ D'INDE À GRAIN OU À ENSILAGE EN 1972:	à la volée, pour enfouissement par le labour: 200 livres de Muriale de Potasse ou 400 livres de 0-15-30 ou l'équivalent.
SUR LA PRAIRIE QUI ÉTAIT EN LUZERNE OU SUR LE PÂTURAGE QUI ÉTAIT EN LADINO CETTE ANNÉE	à la volée, en surface: 200 livres de 0-15-30 avec Bore ou l'équivalent, ou encore 100 livres de Muriale de Potasse avec Bore.
SUR LE CHAMP QUI SERA SEMÉ EN CÉRÉALES PURES (BLÉ, ORGE), AU PRINTEMPS 1972	à la volée, pour enfouissement par le labour: 200 livres de 0-15-30 ou l'équivalent.
SUR LE CHAMP QUI SERA SEMÉ EN LUZERNE AU PRINTEMPS 1972	à la volée, pour enfouissement par le labour: 200 livres de 0-15-30 ou l'équivalent.

Ces suggestions sont faites par le Comité Agronomique des Engrais Chimiques du Québec Inc. association qui groupe tous les manufacturiers québécois d'engrais chimiques.

CULTIVATEUR

NOUS AVONS VOUS AVEZ
DU BLÉ D'AUTOMNE À VENDRE DE LA GRAINE DE MIL À VENDRE ?

Comme par les années passées, nous avons de bons approvisionnements de blé d'AUTOMNE certifié, enregistré ou commercial.

Nous achetons la graine de mil de qualité à prix fort avantageux. Tout cultivateur désireux de vendre sa récolte n'a qu'à communiquer à nos bureaux.

Pour une information plus détaillée et sans obligation, téléphonez ou écrivez:

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE BAGOT

établie en 1932

St-Simon, Cté Bagot, Qué.
Tél.: 798-2164

SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

La division de la Coopération agricole du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, par l'entremise de son directeur, M. Marcel Ste-Marie, vient de nous faire parvenir une analyse sommaire de la situation financière générale de la coopération agricole pour l'année terminée le 31 mars 1971. Cette analyse a été faite à partir des données contenues dans le rapport annuel de la division de la Coopération.

Tous les chiffres que nous citons plus bas excluent la Coopérative Fédérée.

À la date mentionnée plus haut, l'actif net des coopératives agricoles s'établissait à \$118.6 millions, ce qui représente une augmentation d'environ \$7,000,000 sur l'année précédente. Contre cet actif, le passif atteignait \$60.7 millions, laissant pour les sociétaires un avoir net de \$57.8 millions. L'avoir net des sociétaires accuse également un gain de \$7,000,000 sur le niveau de l'année précédente.

Le rapport du fonds de roulement, c'est-à-dire la valeur des disponibilités par rapport aux exigences, s'est maintenu sensiblement au même niveau que l'année passée, passant de 1.78 à 1.79.

À noter que l'avoir des sociétaires équivaut à 48% de l'actif total des coopératives agricoles, ce qui se compare avantageusement avec la situation existant dans tous les autres types d'entreprises. On peut considérer que cette proportion est digne de mention et qu'elle révèle, dans l'ensemble, une administration saine de la structure financière de nos sociétés.

Quant au volume des transactions effectuées par les coopératives ou le chiffre d'affaires, il enregistre un bond de \$33,000,000, passant à \$367,000,000, ce qui constitue, en dollars courants, un taux de croissance s'établissant autour de 10%. Si on compare ce taux de croissance en regard de celui de l'agriculture québécoise, toujours sur la même base des dollars courants, on constate avec plaisir que la puissance de pénétration de la coopération agricole québécoise demeure dynamique.

Les gains se répartissent dans les trois grands secteurs d'activités, soit les produits laitiers, les fournitures professionnelles et les autres produits et services, mais c'est encore l'industrie laitière qui fournit à notre mouvement le plus important chiffre d'affaires. Cette industrie représente 45% du chiffre d'affaires totales de la coopération agricole.

Au cours des six dernières années, le chiffre d'affaires des coopératives agricoles québécoises a connu une augmentation de 47.1%, soit un taux de croissance annuel moyen de 7.8%. Il s'agit d'un taux qui, bon an mal an, tend à se maintenir et qui, en regard du taux de croissance de l'agriculture québécoise, demeure réconfortant.

Mais toutes nos coopératives agricoles n'ont pas réalisé des trop-perçus au cours de l'année terminée en mars dernier. Sur les 278 coopératives dont fait état le rapport du ministère, 220 ont

réalisé des trop-perçus totaux s'établissant à \$5.5 millions, tandis que 58 ont enregistré des pertes d'opération totalisant une somme légèrement supérieure à \$800,000. Dans l'ensemble, le taux des trop-perçus nets, par rapport au volume des transactions, s'est établi à 1.27% des ventes. Ajoutons que ce résultat est inférieur à celui de l'année précédente qui atteignait 1.39%. C'est une tendance que nous observons depuis quelques années, savoir que le pourcentage des trop-perçus nets par

rapport aux ventes tend à être plus bas que la situation qui a prévalu pendant plusieurs années.

Le rapport sommaire de la situation financière de la coopération agricole québécoise indique des tendances positives. On peut affirmer que notre coopération agricole, malgré ses faiblesses et ses problèmes, fait preuve d'une bonne santé générale et d'une bonne vitalité. Les coopérateurs ne travaillent pas en vain.

M. Roch Bastien à la Chaire de Coopération

M. Claude Pichette, économiste, a quitté la direction de la Chaire de Coopération de l'Université de Sherbrooke après quatre années de collaboration active avec le mouvement coopératif québécois. Premier directeur de cette Chaire de Coopération, M. Pichette a su en orienter le travail dans le sens de la recherche coopérative, recherche orientée vers le déclenchement d'un renouveau de la pensée coopérative québécoise. De plus, au niveau de l'enseignement proprement dit, il a su intéresser plusieurs jeunes économistes à l'option coopérative et, surtout, à les sensibiliser à l'importance et au dynamisme de l'économie coopérative québécoise.

M. Pichette a accepté une haute fonction à la direction générale de l'enseignement universitaire au sein du ministère de l'Éducation du Québec. Les coopérateurs regretteront sûrement son départ tout en lui souhaitant tout le succès possible dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Pour lui succéder, l'Université de Sherbrooke, avec l'approbation du Comité mixte qui maintient le lien entre l'université et les mouvements coopératifs, a désigné M. Roch Bastien à titre de nouveau titulaire de la Chaire de Coopération. M. Bastien détient une maîtrise en sciences économiques de l'Université Laval et achève ses études de doctorat en sciences économiques à l'Université McGill. Le nouveau titu-

laire enseigne à l'Université de Sherbrooke depuis 1964 et a été associé de très près à l'orientation et au travail de la Chaire de Coopération. Il possède donc une bonne expérience de l'enseignement et de la recherche et nul doute qu'il ne tardera pas à faire sa marque au sein du mouvement coopératif québécois. Rappelons que la Chaire de Coopération du Département des Sciences économiques de l'Université de Sherbrooke est une initiative conjointe de cette université et du Conseil de la Coopération du Québec.

Tous les secteurs du mouvement coopératif contribuent financièrement au fonctionnement de la Chaire. Il s'agit, évidemment, d'une initiative plutôt récente qui ne fait que commencer à donner les résultats recherchés. Au cours des prochains mois, la Chaire de Coopération, en collaboration avec le C.C.Q., publiera plusieurs travaux de chercheurs portant sur la théorie économique de la coopération et sur divers secteurs, entre autres sur les secteurs de l'épargne et du crédit, de l'agriculture, de la consommation et des pêcheries. Avec le temps, la Chaire de Coopération devrait contribuer à doter le mouvement coopératif québécois d'une documentation de caractère scientifique apte à aider tous les étudiants, publicistes et coopérateurs, intéressés à connaître et à approfondir la nature et le dynamisme de la coopération québécoise.

Le 8e congrès des meuneries aura lieu à Trois-Rivières

Les 19, 20 et 21 octobre

La direction de la division des moulées et fertilisants de la Coopérative Fédérée annonce que le 8ème congrès des meuneries coopératives aura lieu à Trois-Rivières, au Motel Le Baron, les 19, 20 et 21 octobre prochains. Comme par les années passées, ce congrès s'adresse aux présidents, aux gérants et aux représentants techniques (fieldmen) des coopératives qui distribuent les produits offerts par la division des moulées et fertilisants de la Coopérative Fédérée. Le congrès des meuneries coopératives est devenu un événement annuel qui réunit des représentants de toutes nos coopératives d'approvisionnement.

Le but général de la réunion est de familiariser les présidents et autres responsables des coopératives d'approvisionnement de la ferme avec les nouveaux programmes en vigueur dans les productions végétales et animales au cours de l'année suivante. On sait que de plus en plus, dans le domaine de l'approvisionnement des fermes en biens de production, les produits ne sont que des éléments de programmes complets de production.

Si de tels programmes revêtent nécessairement des aspects commerciaux importants, ils comportent aussi des éléments techniques fondamentaux. En fait, on peut affirmer que la plupart des travaux présentés au congrès des meuneries ont un caractère technique prépondérant. Les techniques de production évoluent rapidement. L'un des objectifs de la coopération agricole d'approvisionnement doit être d'offrir aux sociétaires les moyens d'appliquer les dernières découvertes de la technique agricole. Dans une large mesure, le congrès des meuneries coopératives constitue une ligne de départ pour une plus grande diffusion des techniques nouvelles de production.

On profite aussi de l'occasion pour souligner de diverses façons les succès obtenus par les coopératives dans la mise en marché de certains produits. Le congrès débutera mardi soir, le 19, pour se terminer le 21, à midi.



AU QUÉBEC MODERNE

● L'évolution de l'enseignement agricole

1. La réforme scolaire

par Henri-Paul PROULX

Les articles de cette chronique publiés avant la période des vacances, ont tenté de décrire l'organisation actuelle de l'enseignement professionnel agricole et les services qui sont déjà offerts aux étudiants intéressés dans ce domaine. Il fallait, pour être pratique, commencer par cette description de l'enseignement agricole tel qu'il est présentement. Il est probablement opportun maintenant de revenir un peu en arrière pour retracer l'évolution qu'a connu cet enseignement au cours des dernières années. C'est du moins ce qu'on m'a demandé et ce que j'essaierai de faire dans les prochains articles. Ceux-ci seront rédigés autour des sous-titres suivants:

- 1) La réforme du système d'éducation;
- 2) La prise de position de l'U.C.C. au sujet de l'enseignement agricole;
- 3) L'organisation de l'enseignement agricole sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation.

1. La réforme du système d'Éducation.

Avant de parler des transformations de l'enseignement professionnel agricole, il faut nous situer brièvement par rapport à l'évolution du système d'éducation dans son ensemble. Les changements qui se sont produits dans le domaine agricole ne sont en effet pas

indépendants de ceux qui se sont produits dans le système général d'éducation du Québec au cours de la dernière décennie.

Avant la réforme

Rappelons-nous d'abord qu'avant ce qu'il est convenu d'appeler la réforme scolaire, l'enseignement au Québec était dispensé par un ensemble d'institutions très peu coordonnées entre elles, à travers des programmes étanchement cloisonnés entre eux. Aux niveaux qui nous concernent le plus ici, le secondaire et le collégial, il y avait d'abord le réseau des collèges classiques privés qui offraient à une population somme toute privilégiée, un cours couvrant le niveau secondaire et le niveau collégial et conduisant à l'Université. Il y avait bien entendu les écoles secondaires publiques relevant des Commissions scolaires. Elles offraient un cours secondaire à deux ou trois voies distinctes: le cours général sans contenu professionnel et sans débouché vers un autre niveau d'enseignement, le cours sciences-lettres et le cours sciences-mathématiques débouchant, surtout ce dernier, vers l'Université. D'autres institutions, les écoles de métiers et les instituts de technologie, offraient par ailleurs un enseignement professionnel des niveaux à peu près correspondant aux niveaux secondaire et collégial actuels. Ces institutions étaient également

publiques mais relevaient directement du Département de l'Instruction Publique, tout comme le réseau des écoles normales. Enfin, en plus des écoles privées de toute nature, plusieurs Ministères du gouvernement provincial, dont ceux du Travail, de l'Agriculture, des Terres et Forêts, de la Santé, etc., avaient leurs propres institutions d'enseignement.

La caractéristique fondamentale de cet ensemble d'institutions d'enseignement était de ne pas former un système coordonné et cohérent. Chaque institution ou groupe d'institutions fonctionnait séparément des autres. Chaque programme était développé à peu près indépendamment des autres, sans même de possibilités de raccordement entre les différents programmes. Les étudiants étaient donc placés dès le début du cours secondaire devant l'obligation de choisir une voie particulière, quitte à se tromper et à recommencer plus tard dans une autre voie, quitte surtout à se priver des contenus d'enseignement des programmes qu'ils n'avaient pas choisis au départ. Il est bien évident qu'un tel système ne pouvait pas répondre à la variété des besoins, des aptitudes et des goûts des étudiants en matière d'enseignement, comme il ne pouvait non plus répondre à l'ensemble des besoins des étudiants d'une localité ou d'une région.

Les objectifs de la réforme.

Il importait donc de rendre l'enseignement accessible à tous dans la forme et suivant le contenu qui pouvait convenir à chaque individu. Pour atteindre ce but général, les artisans de la réforme scolaire ont poursuivi trois objectifs principaux que je rappelle brièvement:

- 1) Créer un système scolaire unifié, où toutes les écoles et tous les programmes seraient coordonnés entre eux, sous la responsabilité d'une autorité unique capable d'assurer cette coordination;
- 2) Rendre ce système scolaire accessible à toute la population susceptible d'en bénéficier, aussi bien les adultes que les jeunes, en dotant chaque région des écoles ou institutions d'enseignement nécessaires pour accueillir cette population;
- 3) Offrir, autant que possible dans chacune de ces écoles ou institutions, un éventail de programmes ou de contenus d'enseignement correspondant à la variété des goûts et aptitudes des étudiants aussi bien qu'aux besoins de formation de la main-d'œuvre.

Ces objectifs devaient se traduire par la création, au niveau provincial,

d'un Ministère de l'Éducation, par la mise en place dans les régions (pour les niveaux qui nous concernent ici) d'un réseau d'écoles secondaires polyvalentes et de collèges d'enseignement général et professionnel, et par l'implantation dans ces écoles et ses collèges de programmes d'enseignement diversifiés dans leur contenu et souple dans leur agencement, de manière à permettre à chaque étudiant de se faire un programme personnel correspondant à ses goûts, ses aptitudes et ses objectifs professionnels. De fait, ils se sont traduits dans la réalité, du moins pour les deux premiers. Le Ministère de l'Éducation a été créé de même que le réseau des écoles secondaires et des collèges, et l'enseignement est certes beaucoup plus accessible qu'il y a dix ans. Quand au troisième objectif, certainement plus difficile à atteindre parce que lié à la qualité même de l'enseignement, il a été réalisé plus ou moins parfaitement et avec des variantes importantes suivant les écoles ou institutions d'enseignement.

L'émission "Agriculteurs et syndicats" est suspendue

À compter du 12 septembre 1971, l'émission radiophonique "Agriculteurs et Syndicats" qui passait sur les ondes de C.K.R.B. à 12.45 hres, le dimanche, est suspendue.

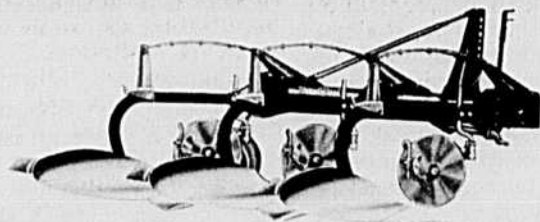
L'avènement sur les ondes de la T.V. de Radio-Canada, de l'émission "La Semaine Verte" de 12.00 à 13.00 hres chaque semaine, oblige la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud à discontinuer son émission d'informations hebdomadaire.

D'autres moyens d'informations plus adéquats, pour nos membres, seront mis sur pied; entre autre, un bulletin mensuel d'informations. La radio sera aussi employée dans les périodes où le besoin s'en fera plus sentir (recrutement, référendum, plans conjoints).

Les membres qui auraient des suggestions à faire ou qui voudraient montrer leur désaccord, peuvent le faire en écrivant ou téléphonant à la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, 1985 boul. Dionne, St-Georges O. Tél.: 228-5588.

Communiqué
Fédération U.C.C. Québec-Sud

ESSAYEZ CET AUTOMNE L'INCOMPARABLE STENOMAT DE KVERNELANDS - FORANO



Labourez sans arrêt, les roches ne sont plus un problème, plus facile à tirer. C'est la charrue des champions, celle qui se vend le plus au Québec.

Je serais intéressé à une démonstration sur ma ferme.



Nom
Adresse
Comté

"SUPER-VIC"

REVÊTEMENT

- Galvanisé
- Aluminium
- Prépeint

3/4"

*Étanche *Rigide

DISPONIBLE CHEZ VOTRE VENDEUR LOCAL

VIC METAL CORPORATION

VICTORIAVILLE - QUÉBEC - MONTREAL - TORONTO - MONCTON

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
 Chef de la rédaction: BENOIT ROY
 Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE NATIONALE COHÉRENTE EN MATIÈRE D'AGRICULTURE

— Toupin

"Tous les efforts du Gouvernement du Québec et du ministère de l'Agriculture pour redonner à l'agriculture du Québec la place qui lui revient seront vains, si au pays, il n'y a pas véritablement une politique nationale cohérente en matière d'agriculture.



Normand Toupin

C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, lors du banquet annuel du Mérite agricole. Évoquant notamment la récente guerre du poulet et des oeufs, le ministre a rappelé que les provinces ne disposent pratiquement pas d'instruments valables leur permettant d'établir des mécanismes véritables dans le domaine du partage des marchés et, par conséquent, du partage des productions.

Selon lui, il devrait donc y avoir, dans le plus bref délai, une politique cohérente de commercialisation sur le plan national et, a-t-il dit, il ne relève pas des provinces en tant que telles de créer une telle politique.

"Il y a des priorités sur le plan provincial et je pense que le gouvernement fédéral les connaît," a précisé le ministre.

Les problèmes agricoles

Dressant le bilan de l'agriculture québécoise, le ministre a déclaré que "Nous vivons actuellement, au Québec, les heures les plus graves de notre agriculture et, si nous ne pouvons redresser la barre en matière agricole dans la décennie 70, il sera presque impossible d'en sortir par la suite.

Définissant quelques-uns de ces problèmes, M. Toupin a particulièrement insisté sur ceux qui concernent la commercialisation, la production et l'utilisation rationnelle de nos ressources.

Selon lui, la commercialisation et la mise en marché des produits agricoles sont des domaines qui font le plus défaut en agriculture. Or, souligne-t-il, la commercialisation, désormais, dépasse largement les cadres d'une région, d'une province et même d'un pays; elle doit donc être envisagée dans une optique internationale et, pour cela, il faut créer des organismes de mise en mar-

ché capables de répondre à ces nouvelles exigences.

En matière de production, le ministre, citant des statistiques fédérales, révèle que 89% de la production agricole québécoise provient de seulement 52% des fermes de la province. Ce qui signifie qu'une catégorie de fermes importantes devront s'orienter vers une grande productivité; et ce, d'autant plus que le Québec ne produit qu'environ 55% des denrées qu'il consomme. Ces chiffres, toujours selon le ministre, traduisent bien à quel point il est urgent pour les agriculteurs de recourir aux nouvelles techniques de production et d'administration.

Quant à l'utilisation rationnelle des ressources du milieu, M. Toupin souligne que 70% des fermes québécoises sont, à l'heure actuelle, sous-utilisées ou mal utilisées.

Politiques Agricoles

Une telle situation plaçait le gouvernement et le ministère de l'Agriculture, en particulier, dans l'obligation de revoir ses politiques originales et de les adapter au contexte agricole actuel et aux problèmes qui en découlent.

D'où l'adoption, au début de l'année, d'un certain nombre de programmes entrant dans le cadre d'une politique globale qu'entend se donner le ministère. Parmi ces nouveaux programmes, le ministre a mentionné:

- l'amélioration du programme d'insémination artificielle où on a prévu une somme de 900,000 dollars pour promouvoir ce programme;
- la création de l'Assurance-santé animale qui dispose d'un budget de un million et demi de dollars pour rendre plus accessible à l'éleveur les services vétérinaires;

● la promotion de la production des viandes ovines, bovines et porcines où l'on a prévu également un budget d'un million de dollars;

● enfin, l'aménagement des cours d'eau pour lequel le gouvernement a déboursé \$5,800,000, en 1970, et le drainage souterrain dont l'objectif de 20,000,000 de pieds de drain, pour l'année en cours, sera largement dépassé.

En terminant, M. Toupin a affirmé que, pour répondre aux nouvelles normes de fonctionnement de tous les secteurs de production, l'agriculture québécoise doit s'adapter à la spécialisation des tâches et au phénomène de l'industrialisation et que, pour autant, on peut dire aujourd'hui que notre agriculture est résolument engagée dans le processus d'intégration à l'ensemble de l'économie québécoise.

Le banquet du mérite agricole '71: 300 personnes fêtent les lauréats

QUÉBEC — Quelque 300 personnes, dont plusieurs personnalités du monde civil et religieux, ont assisté, le 8 septembre dernier, au banquet annuel de l'Ordre du Mérite agricole, dans les cadres d'Expo-Québec.

Ainsi, pour la 82ième année, le ministère de l'Agriculture honorait les lauréats de cette épreuve provinciale qui vise à récompenser d'une façon spéciale les travailleurs du sol qui se sont le plus mis en évidence au cours de l'année.

C'est le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, qui a présidé la cérémonie à laquelle assistaient le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, le chef de l'Opposition, M. Gabriel Loubier, le représentant du cardinal Maurice Roy, l'abbé David Pettigrew ainsi que le maire de la capitale, M. Gilles Lamontagne.

M. Bourassa

Prenant la parole au cours du banquet, le premier ministre Bourassa a félicité les gagnants du concours et a fait valoir le travail impressionnant qu'ont dû four-

nir les vainqueurs pour retenir l'attention des jurés.

M. Bourassa a invité les participants à continuer d'améliorer leur ferme et leur cheptel afin de donner à l'agriculture québécoise la place qu'elle mérite.

M. Fréchette

M. Raymond Fréchette, récipiendaire de la médaille d'or, a pour sa part déclaré que le concours du Mérite agricole encourage les agriculteurs qui y participent à franchir plus rapidement les jalons qui conduisent à une exploitation agricole moderne et rentable.

"C'est réellement un grand encouragement et un puissant stimulant pour les agriculteurs qui cherchent à améliorer leur cheptel, leurs champs ainsi que l'apparence de leur ferme," a-t-il dit.

Le lauréat a noté plusieurs améliorations qu'il a effectuées sur sa ferme et qui ont été rendues possibles grâce aux suggestions et recommandations des agronomes du bureau régional et du bureau local du ministère.

Par ailleurs, M. Fréchette a soutenu que "grâce aux subventions accordées

par le ministère de l'Agriculture, particulièrement au chapitre du drainage des terres et des travaux mécanisés plusieurs agriculteurs de la région ont pu améliorer leurs terres et les rendre plus productives."

M. Pigeon

M. Roland Pigeon, président de la Coopérative Fédérée du Québec et commandeur honoraire, a pu pour sa part, parler du Mérite agricole comme d'une tradition "extrêmement valable et qu'il faut conserver".

"Il y a place au Québec pour une agriculture rentable et viable et des épreuves du genre ne peuvent que contribuer à la réalisation d'une telle agriculture" a-t-il dit.

M. Loubier

Le chef de l'opposition M. Gabriel Loubier, a, de son côté, déclaré que l'agriculture représente une des forces vitales de l'économie du Québec, une des pierres d'assise de toute société civilisée.

M. Loubier a indiqué que l'agriculture a une place très importante dans l'économie d'une province et que les agriculteurs doivent cesser d'être représentés comme des quêtes qui vont chercher des parcelles de subventions.

L'abbé Pettigrew

Enfin, l'abbé Pettigrew, après avoir présenté des félicitations aux gagnants, a rappelé que l'agriculture, qu'on le veuille ou non, a joué un rôle primordial dans l'édification du Québec et que, même dans notre société maintenant axée sur l'industrialisation, ce rôle reste prépondérant. C'est pourquoi, a-t-il dit, l'Eglise lui demeure très attachée et souhaite la réussite de tous ceux qui y consacrent leurs efforts.

Nomination de l'artisan de l'année

QUÉBEC — Mme Lucien Prévost, du 462 de la rue Ste-Famille, à Boucherville, dans le comté de Chambly, vient de se mériter le titre "d'artisan de l'année", annonce le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin.

Cet honneur est décerné annuellement à la québécoise qui soumet les meilleures pièces d'artisanat dans les catégories "tissage — confection —

tricot — fantaisie et tapis", à l'issue d'un concours organisé conjointement par le service de l'Information du ministère de l'Agriculture et la Commission du Parc de l'Exposition.

Aux fins de cette épreuve, Mme Prévost, une mère de famille de trois enfants, avait soumis quinze pièces d'artisanat; dix d'entre elles s'étaient méritées des premières, deuxième ou troisième positions.

Proclamation des lauréats du miel et de l'érable

QUÉBEC — M. Antoine Simard, de St-Bruno, comté du Lac St-Jean, et M. J.-H. Jewett de Mansonville, comté de Brôme, ont été couronnés respectivement "Roi du Miel" et "Roi de l'Érable" lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, au pavillon de la Jeunesse d'Expo-Québec.

La famille Simard en était à sa quatrième décoration du genre. M. Simard avait été couronné "Roi du Miel" en 1962 et 1967, alors que son épouse fut la "Reine du Miel" de 1968. Dans cette section apicole, les deuxième et troisième places furent octroyées à MM. Charles-Auguste Gauvin, de St-Antoine-de-la-Providence, comté de St-Hyacinthe, et Guy Leblond, d'Armagh, comté de Bellechasse. Dans la catégorie "Miel Blanc", le premier prix est allé à M. Yves Gauvin, également de St-Antoine-de-la-Providence. L'année dernière, c'est M. Robert Villeneuve, de la rue de la Colombière, à Québec, qui s'était mérité le titre de "Roi du Miel".

Dans la section acéricole, MM. Clifford Curtis, d'Ayerscliff, comté de Stanstead, et Joseph Mackay, de Marbleton, comté de Wolfe, se sont mérités les deuxième et troisième places.

M. Mackay s'était mérité le titre de "Roi de l'Érable" l'année dernière. Le premier rang dans la catégorie des producteurs de sirop d'érable est allé à M. Florent Vadnais, de l'Ange-Gardien, comté de Rouville.

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a décerné plusieurs trophées aux lauréats qui se sont également vu remettre de nombreux prix en argent et en marchandise de la part de différentes entreprises privées.

Plusieurs directeurs de service du ministère, un représentant de la ville de Québec, ainsi que des représentants et présidents d'industries et de coopératives acéricoles et apicoles ont assisté à ce vingt-deuxième couronnement.



M. Antoine Simard, de St-Bruno, comté du Lac St-Jean, a été couronné "Roi du Miel" à l'occasion d'une cérémonie offerte par le ministère de l'Agriculture, dans le cadre d'Expo-Québec. On le voit ici en compagnie du ministre Normand Toupin et de sa femme, en présence de M. J.-H. Jewett, de Mansonville, comté de Brôme, qui a été couronné "Roi de l'Érable".



Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, adresse ici des félicitations à M. J.-H. Jewett, de Mansonville, comté de Brôme, qui a été couronné "Roi de l'Érable", lors d'Expo-Québec.

La fédération #3 remporte le concours d'artisanat féminin

QUÉBEC — La Fédération numéro trois des Cercles de Fermières, groupant les membres des comtés de Kamouraska, Montmagny, l'Islet et Témiscouata, a remporté cette année la palme au Concours provincial d'artisanat féminin qui se déroule présentement à Expo-Québec.

La présidente de cette fédération, Mme Albert Lévesque, de Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, a reçu, jeudi, des mains du ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, le trophée emblématique, de même que différents prix, lors d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée au second étage du mail reliant les pavillons des Congrès et de la Jeunesse.

La Fédération numéro trois a accumulé le plus de points (119.1 sur 120) sur l'ensemble des travaux soumis aux techniciennes du service de l'Information du ministère de l'Agriculture et juges du concours.

Cette année, l'épreuve était accessible à toutes les associations féminines du Québec. On note la participation de deux cercles du Québec Women's Institute qui ont soumis de très beaux travaux.

Voici, par ailleurs, les noms des ouvrières qui se sont classées premières

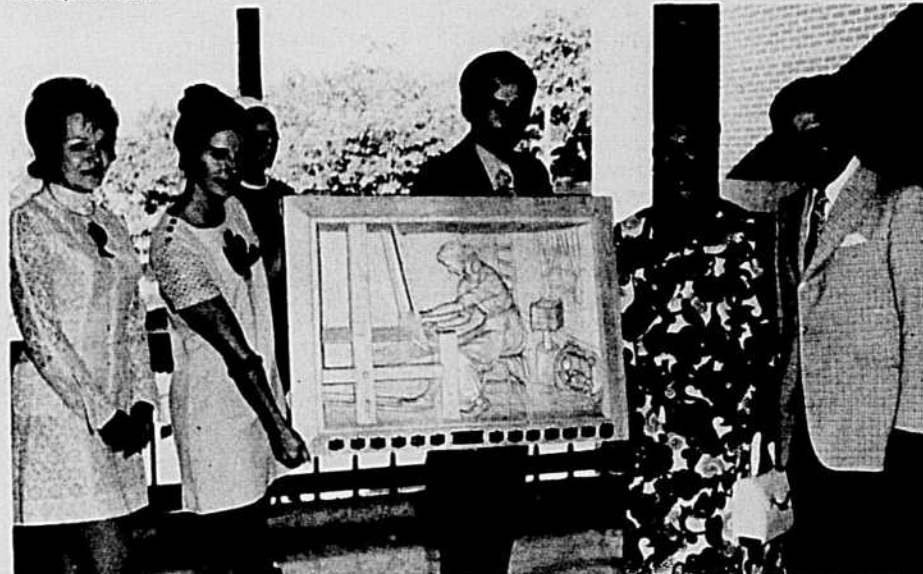
dans chacune des sections du concours:

- **poncho:** Mme Jean-Charles Laurendeau, du Cercle des Fermières de St-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, Fédération no 3.
- **tapis de table:** Mme E. Pilon, du Cercle des Fermières de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, Fédération no 13.
- **tunique et pantalon:** Mme P.-E. Bellemare, du Cercle des Fermières de Dorion, comté de Vaudreuil, Fédération no 13.
- **robe d'automne:** Mme C.-Yvon Tremblay, du Cercle des Fermières de Ste-Sabine, comté de Bellechasse, Fédération no 4A.
- **afghan:** Mme Louis Trudeau, du Cercle des Fermières de Boucherville, comté de Chambly, Fédération no 9.
- **coussin:** Mlle Pauline Gagnon, du Cercle des Fermières de Ste-Marie, comté de Beauce, Fédération no 5.

Les lauréates ont reçu des trophées souvenirs lors de la même cérémonie.



Le ministre Normand Toupin remet à Mme Albert Lévesque, de Notre-Dame-du-Lac, dans Témiscouata, le trophée décerné à la Fédération no 3 des Cercles de Fermières pour s'être classée première du concours provincial.



Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, et son épouse ont rencontré l'artisan de l'année, Mme Lucien Prévost, de Boucherville, dans Chambly. Sur la photo, Mme Toupin, Mlle Louise Laberge, du Service des Relations publiques de la compagnie Simpson-Sears, M. Benoit Roy, directeur du Service de l'Information, au ministère de l'Agriculture, Mme Prévost et M. Toupin.

La disparition des octrois affecte les agriculteurs gaspésiens

Le réaménagement des politiques d'assistance du Ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation n'a peut-être pas soulevé trop de protestation dans les régions agricoles du centre, où le retrait de certaines mesures est considéré comme négligeable pris individuellement, mais la situation diffère dans les régions plus éloignées.

Ainsi, les participants au dernier congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé ont affirmé que la disparition des octrois les affectait dans une large mesure et que l'État devrait reconsidérer cette question. À l'instar des agriculteurs de la Beauce et du Saguenay Lac St-Jean, entre autres,



(Photo TCN)

qui se sont opposés à la disparition de l'octroi pour la construction de laiteries de fermes, leurs confrères de la Gaspésie ont réclamé quant à eux le rétablissement de l'octroi sur l'achat d'engrais chimiques et de la chaux. Les participants au congrès annuel de Caplan ont fait valoir qu'ils profitaient pleinement dans le passé de tels octrois à cause du budget assez modeste que la moyenne des agriculteurs peuvent consacrer à l'achat d'engrais. En conséquence, la remise de 30% portait en général sur la totalité de leurs achats, vu le plafonnement de l'octroi, alors que dans d'autres régions où l'utilisation est beaucoup plus élevée, elle s'avérerait plutôt négligeable par rapport à la facturation totale. D'aucuns ont tenu à souligner enfin que dans le Bas Saint-Laurent on a pris depuis longtemps l'habitude de ne pas trop s'illusionner sur l'opportunité de telles démarches auprès des autorités gouvernementales.

Le Président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, a pour sa part incité fortement les congressistes à défendre leur point de vue. S'il est exact a dit M. Allain que vous perdez de l'argent avec la disparition de certains octrois, le gouvernement sera mal avisé de ne pas remédier à la situation. À sa suggestion, on a accepté de préparer un bilan précis de ce que les nouvelles mesures ont pu enlever dans la poche du cultivateur gaspésien, tout en cal-

culant ce qu'elles ont apporté. Si la preuve est faite que vous y perdez au change, a ajouté M. Allain, vous serez alors placé pour discuter et vous battre.

Insémination artificielle

En Gaspésie, il est assez difficile d'être au diapason des autres régions du Québec pour une foule de raisons, dont l'éloignement. Le cas de l'insémination artificielle ne fait exception à la règle. En effet, alors que le ministre de l'Agriculture annonçait la semaine dernière qu'on avait enregistré une hausse de 30% dans ce secteur après la décision du MAC d'uniformiser et de réduire les taux pour tous les éleveurs, il s'avère que telle mesure d'assistance est inapplicable pour le moment dans cette région. On peut difficilement, semble-t-il, justifier la présence d'un inséminateur à cause d'un volume insuffisant et aussi en raison des grandes distances à parcourir sur le chemin de ceinture qui s'étend de Matapédia à Cap Chat. Le Président régional, M. Adrien Babin, s'est dit d'avis que le MAC pourrait vraiment jouer son rôle en comblant au départ les différentiels de coûts, autrement, a-t-il affirmé, la Gaspésie pourra difficilement développer l'élevage de bovins de boucherie. Enfin, un certain nombre d'agriculteurs présents ont été unanimes à déplorer les exigences trop fortes quant au minimum de 20 têtes. On préfère réduire cela à 10 têtes sans quoi il faut commencer sur une trop grande échelle, ce qui est impossible la plupart du temps.

Exemption de la taxe foncière

Question toujours controversée, l'exemption de la taxe foncière revient régulièrement sur le tapis chaque année. Un cultivateur est intervenu pour dire qu'on devrait étudier le moyen d'exempter totalement les bâtiments de ferme, instruments aratoires, fonds de terre et autres valeurs dont l'usage est réservé à l'agriculture. Il serait plus normal, selon lui de taxer uniquement la résidence, au lieu d'un dégrèvement global de 35% comme cela existe présentement au niveau de la taxe scolaire. D'autres ont fait valoir qu'il faudrait calculer au préalable si une exemption accrue à 50%, par exemple, à la fois pour le scolaire et le municipal, ne serait pas plus avantageuse. On craint en effet qu'advenant l'exemption des biens agricoles uniquement, il y ait surévaluation de la résidence pour permettre aux municipalités d'aller chercher les mêmes argent qu'auparavant. Un comité sera chargé de toute façon d'établir quelle demande serait la plus avantageuse.

Les lots non patentés

Voilà aussi un problème sur lequel s'est penchée la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé depuis de nombreuses années. Celle-ci a poursuivi ses démarches pour obtenir l'émission de lettres patentes aux membres qui détiennent des lots forestiers non patentés, c'est-à-dire privés. On a cité à titre d'exemple le cas de lots non protégés par des lettres patentes et qui ont été repris



Au congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé, on reconnaît dans l'ordre habituel MM. Albert Allain, Président général de la Confédération de l'U.C.C., Jean-Eudes Arseneault, de Rivière Bonaventure, administrateur de la Fédération régionale, Omer Cavanagh, de St-Omer, et Adrien Babin, de Caplan, respectivement vice-président et président du même organisme, ainsi que Jean-Marie Jobin, directeur régional.

(Photo TCN)

par le gouvernement sans même que celui-ci avertisse les intéressés. On a fait part aussi de certaines injustices constatées dans le cas du Parc Forillon où les détenteurs de lots sous billets de location ont "vendu" leurs lots à l'expropriateur et cela, à un prix égal aux lots patentés.

Bovins de boucherie

Les congressistes ont enfin pris connaissance d'un projet de syndicat des producteurs de bovins de boucherie de la Gaspésie (U.C.C.). Il s'agit de former une association agricole constituée en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels et qui regroupe-

rait des producteurs des comtés de Bonaventure, Gaspé-Sud et Gaspé-Nord. Le syndicat ne vise pas à administrer ce plan conjoint. Il se propose cependant d'étudier les problèmes relatifs à la production et la mise en marché des bovins de boucherie, de coopérer à la vulgarisation de la science agronomique et des techniques de production, de renseigner les cultivateurs sur les questions de production et de vente des bovins de boucherie, de surveiller et d'inspirer toute législation intéressant ses membres et, enfin, de relever le prestige des producteurs de bovins de boucherie dans l'opinion publique.

Vous devez faire connaître vos problèmes et voir à ce qu'on y apporte une solution

Toute région a des besoins particuliers qu'elle est seule à connaître. Il lui faut faire des représentations en ce sens et même s'imposer, si nécessaire, car personne d'autre ne pourra y voir à sa place.

Dns son message aux participants lors du récent congrès régional de l'U.C.C. de Gaspé, M. Albert Allain a insisté pour que chaque cultivateur soit bien conscient de ses droits et n'hésite pas à faire valoir son point de vue. Selon le Président général de l'U.C.C., les Gaspésiens donnent l'image de gens plutôt calmes, qui n'auraient conséquemment pas ou peu de problèmes. Or, tel n'est pas le cas, bien au contraire, hélas! Il faut donc utiliser à son maximum l'outil que représente l'Union professionnelle et ne pas hésiter à pousser sur ses dirigeants, si on estime que ça n'avance pas assez. Divers moyens existent quant au mode d'utilisation de cet outil: on peut en faire un organisme essentiellement revendicateur comme on peut préférer une approche plus technique, a précisé M. Allain. Celui-ci a notamment fait allusion au plan d'aménagement du Bas Saint-Laurent, avec les piètres résultats que l'on connaît. On ne pourra cependant rien y changer, à moins que les principaux intéressés fassent connaître leurs besoins véritables, a conclu le porte-parole de l'U.C.C.

M. Allain a ensuite disserté sur le projet de loi du syndicalisme agricole. Il a rappelé dans les grandes lignes la substance du bill 64 ainsi que les amendements proposés par l'U.C.C., auxquels la T.C.N. a déjà fait écho. Le Président général a admis en ce qui concerne la définition du producteur que celle-ci est assez vague et à prime abord, on peut être porté à donner raison à ceux qui veulent la préciser. Toutefois, même si ça peut paraître idéal en théorie, il ressort que c'est peine perdue en pratique vu les complications multiples qui en découleraient. Quant aux diverses interventions de l'extérieur, il ne faut pas trop s'en

surprendre: tout le monde affirme que c'est une bonne loi, mais on utilise des moyens détournés pour rendre la législation inopérante... Et, d'ajouter M. Allain, les cultivateurs sont assez adultes de toute manière pour prendre la décision qu'ils jugeront la plus opportune dans les circonstances.

Pour sa part, le Président de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé a incité les agriculteurs gaspésiens à bien mesurer la situation afin de mieux préparer l'avenir. Suite aux pressions répétées qui ont permis la présentation du projet de loi sur le syndicalisme agricole, il est temps, a dit M. Babin, que les cultivateurs du Québec prouvent leur désir d'avoir une agriculture bien structurée et une association également en mesure de suivre le progrès. Le président Babin a lancé un appel à l'unité et à la solidarité des membres au sein de leur association professionnelle afin de prouver à l'État à quel point on compte sur cette loi pour permettre à la classe agricole d'agir d'une manière vraiment professionnelle.



Le Comité des Associations coopératives forestières du Québec (U.C.C.) a procédé récemment à l'élection de son nouveau bureau de direction pour l'année 1971-72. On reconnaît, assis, MM. Odilon Boutin, à gauche, délégué du Nord-Ouest Québécois qui a été réélu Président, et Roger Cyr, représentant de la Gaspésie, nouveau Vice-président. Debout, même ordre: le Rév. Père Roger Poulin, m.s.c., Directeur, ainsi que MM. André Côme Lemay, Conseiller technique au service forestier de l'U.C.C. et Secrétaire du Comité, et Xavier Fortin, délégué du Saguenay-Lac St-Jean, autre Directeur.

Photo TCN



Où sont-ils donc tous ces pays
dont on nous parle dans les chansons?...

La mise en marché du lait et d'autres choses... aux pays d'Angleterre et du Danemark

En cette belle matinée du 7 juin, le soleil est haut et clair au-dessus de Copenhague-la-Jolie. Nous nous sentons presque comme des délégués aux Nations-Unies dans la vaste salle en hémicycle du Conseil de l'Agriculture du Danemark. Nous touchons encore une fois du doigt ce qui fait la supériorité de ces scandinaves: le sens aigu de l'organisation, de ce qui est pratique, "fonctionnel" au point de vue aménagement, décor, meubles. Le Conseil de l'Agriculture coiffe toutes les autres organisations agricoles de ce pays. C'est un énorme organisme qui regroupe les divers syndicats danois, les importants Comités d'exportation, c'est ni plus ni moins que la voix officielle de l'agriculture du Danemark.

Nous visitons ensuite le Centre de publicité EKKO Danemark sis dans l'immeuble du Conseil de l'Agriculture, on y a groupé des salles d'expositions permanentes, un théâtre et un restaurant des plus aiguisés. Une Danoise plus que jolie informe les visiteurs de ce qui les attend à EKKO Danemark. En plus d'excellentes recettes de cuisine nous pouvons voir encore une fois jusqu'à quelle excellence les Danois savent pousser l'art de la publicité. Nous prenons un plantureux repas, gracieusement offert par nos hôtes. On fait la connaissance du Schnapps qui arrose si bien le Smorgasbord, après deux petits verres de cette eau-vivante, l'amitié Canada-Danemark est inaltérable.

Par ce bel après-midi, nous sommes comme des écoliers en vacances, folâtrant au Tivoli, merveilleux parc d'amusement aux boisés charmants, en plein cœur de Copenhague. Nous notons qu'il y a foule, les gens d'ici savent profiter de la vie, du soleil, de la douceur du moment. La musique à flonflon du kiosque nous donne des fourmis dans les jambes. Les filles sont grandes et jolies, à noter que les hommes ne sont point du tout vilains...

Les Danois et le sexe

Une certaine publicité a réussi à créer autour du Danemark et des Danois une certaine aura d'impudeur et de libertinage du côté du sexe. La célèbre foire de Copenhague aide beaucoup à répandre ces idées. Notons que la pornographie trouve ici un terrain sans entrave. Aucune loi n'en empêche la diffusion. Vous pouvez, en déboursant plus de \$20 vous payer une de ces soirées d'orgies où l'on ne vous cache rien du monde de la perversion et du sexe dans ce qu'il peut avoir de plus répugnant. Tout cela est la manne des touristes et des gens de passage. Chose étonnante, dans la rue et dans la vie habituelle des Danois, rien ne peut laisser deviner cet à-côté de leur libéralisme. Les gens sont réservés, discrets, rien d'équivoque ou de trouble dans leur tenue ou leur allure. Bien au contraire. Ils font preuve d'un esprit civi-

que qui ferait honte à beaucoup d'entre nous: propreté, respect des lois et retenue.

Mardi 8 juin — Une visite au fantôme d'Hamlet

Ce matin ensoleillé nous retrouvons bien cordés dans notre car "Vikingbus" conduit par un de ces Danois paisible qui se révélera agronome et fin connaisseur en agriculture. Nous mettons le cap au nord-ouest de Copenhague le long de l'Oresound tout étincelant dans la lumière matinale. Moorens Hedegaard, jeune économiste danois, propre et bronzé dans son impeccable complet gris nous accompagne pour la tournée de ces trois jours.

Quand on pense Danemark et qu'on n'y connaît à peu près rien, ce petit pays évoque tout de suite le célèbre Hans Christian Andersen et ses contes... et tout à côté le si romantique fils du roi du Danemark; le prince Hamlet hantant son château d'Elseigneur. J'ai un toute petite manie: celle de visiter quelque peu les châteaux. Comme mes confrères en ont une autre: celle de visiter les étables... Je leur passe un château de temps en temps... et j'accepte leurs étables tout le temps! Nous poussons donc une petite pointe vers la magnifique forteresse d'Helsingør (Elseneur) où revit toujours la silhouette fragile de l'Hamlet de Shakespeare. C'est un site magnifique d'où l'on aperçoit la côte de Suède toute proche.

Mes compagnons m'entraînent ensuite vers deux fermes expérimentales d'État: Trollesminde et Farholm que nous devons visiter assez rapidement. Ce sont de très anciens établissements parfaitement rénovés d'un aspect assez étonnant. La dinette nous retrouve... dans un château... extraordinaire cette fois: celui de Frederikshørg.

L'École d'agriculture de Lygby

Nous passons une partie de l'après-midi à converser avec un tout jeune professeur de l'École d'agriculture de Lygby et à visiter les dépendances. Le Danemark possède un réseau très structuré d'écoles d'agriculture, près



Le Conseil de l'agriculture du Danemark a su loger son personnel dans un immeuble caractéristique de l'esprit d'avant-garde des Danois. La vaste salle en hémicycle du Conseil crée un cadre de choix pour des discussions fructueuses avec les producteurs de lait du Québec.

Photo Jean-Paul Laurin

de 90% des jeunes agriculteurs passent un jour par ces établissements. Il y a encore près de 1,000 étudiants agricoles au Danemark, répartis dans 26 écoles. La plupart des jeunes agriculteurs avant de prendre la direction de leur propre exploitation ou d'occuper un poste d'employé en agriculture ont derrière eux de longues années de formation pratique. La loi prévoit que pour obtenir le brevet professionnel agricole, il faut avoir au moins 3 ans de formation pratique, après l'âge de 15 ans. L'apprentissage doit avoir lieu dans au moins deux exploitations, dont l'une peut être l'exploitation paternelle.

Après ce travail pratique, la plupart des jeunes doivent faire leur service militaire. Ensuite, entre 21 et 23 ans, ils suivent ordinairement les cours d'une école d'agriculture. Ces écoles reçoivent des subventions de l'État couvrant environ 50% de leurs dépenses, la balance étant payée par les élèves. Acqué-

rir une terre est fort coûteux ici au Danemark. La ferme de Lygby est une ferme danoise ordinaire: 100 acres de terre et 40 vaches Jersey.

Retour vers Copenhague

Nous revenons ensuite vers Copenhague pour monter à bord d'un vieux DC6 pour Arrhus, ville de 250,000 h. au nord du Jutland. À l'atterrissage nous avons la surprise de découvrir un tout petit aéroport perdu dans les sapins. Pour la première fois depuis mon départ, j'ai la curieuse impression d'être loin de ma mère... Mais mon dépaysement est de courte durée quand nous apercevons la ville fort accueillante et surtout le motel super-moderne qui ouvre toutes grandes ses baies, sur le grand détroit de Kattegat. Arrhus est un important centre de villégiature où curieusement nous venons apprendre les mécanismes encore secrets pour nous de la commercialisation du lait au Danemark auprès de l'Association des laiteries qui a son siège ici.

Coup d'oeil sur le Danemark agricole

Au Danemark, la plupart des terres sont en culture depuis les temps les plus anciens. Les argiles marines reposent sur des fonds calcaires. On a pu mettre en valeur plus des trois-quarts du pays et atteindre des rendements qui sont parmi les plus élevés du monde.

Ce qui fait l'originalité du Danemark, c'est que cette agriculture sollicitée par l'exportation est surtout tournée vers les profits de l'élevage. La principale culture celle de l'orge atteint dix fois celle du blé (4,380,000 t. en 1967) contre (420,000 t.). L'avoine représente 900,000 t. avoine et orge sont souvent semées ensemble. Les rendements céréaliers sont très élevés: 20 quintaux à l'acre en moyenne pour le blé d'hiver et 18 pour l'orge.

La racine jouent un grand rôle dans l'alimentation du bétail: choux-raves, (7 millions de t. en 1967) betteraves sucrières. Les prairies naturelles couvrent le tiers de la surface agricole souvent en rotation avec les labours. On récolte peu de foin et les prairies sont pâturées.

Les pommes de terre sont aussi cultivées pour l'alimentation du bétail. Les choux sont les principaux légumes et les pommes occupent le premier rang parmi les fruits.

La production de viande

85% de la production agricole sont destinés à l'élevage. Il s'agit en effet de nourrir un bétail considérable. Les bovins étaient en 1967 au nombre de 3,300,000, le chiffre le plus élevé de tous les pays scandinaves; les vaches en représentent à peu près la moitié. La race rouge danoise la plus répandue est mêlée dans le Jutland à la race pie-noire. Le lait constitue la principale ressource.

La production moyenne est de 5 millions 300,000 tonnes, à raison de 8,500 lbs à 10,000 lbs par tête. Ce lait est ramassé par des laiteries coopératives: elles ravitaillent les villes, fabriquent du beurre (150,000 t.) avec 62% de la totalité du lait, du fromage avec 26%. Le petit lait est ristourné pour l'élevage des porcs. Les coopératives qui exercent un contrôle sanitaire sur les animaux, rassemblent à peu près tous les producteurs et corrigent les inconvénients de la petite propriété.

Mais on s'attache de plus en plus à la production de la viande, notamment celle du porc. Les porcs qui étaient au nombre de 4,800,000 en 1954 sont aujourd'hui plus de 8 millions. Ils sont le produit de croisement de races danoises et de Yorkshire. La production de viande de porc est de 800,000 t. dont une grande partie, environ 50% est expédiée à la Grande-Bretagne. Il s'y ajoute 260,000 t. de viande de bœuf et de veau. Comme les laiteries, les abattoirs ont le caractère de coopératives. Le Danemark est le plus important exportateur du monde pour la viande de porc. Cette exportation représente 45 à 50% de l'ensemble des exportations agricoles.

Il faut ajouter à ces élevages celui de la volaille, surtout pratiqué dans les petites exploitations (20 millions de poules).

Les petits et moyens propriétaires qui ont bénéficié du partage des terres en 1919 possèdent en moyenne une trentaine d'hectares (75 acres). Ils ont souvent reçu une formation spéciale, disposent des techniques les plus évoluées et sont guidés par des conseillers agricoles dans le cadre des coopératives.



Certains contacts sont plus agréables que d'autres, c'est ce que semble penser Maurice Mercier en se faisant le porte-parole du groupe pour converser avec la charmante préposée à l'information à EKKO Danemark, à noter que les meilleurs produits danois ne sont pas comestibles.



MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est de préparer de bons diners nourrissants pour les écoliers, qu'ils pourront apporter à l'école ou manger à la maison. Ces recettes ont été vérifiées par une conseillère en sciences ménagères.

Servez-vous des "achars"?

Ce que nous appelons couramment "marinades" porte en cuisine française le nom de "achars" écrit parfois "achard": ce sont les "pickles" de la cuisine anglaise. D'après le Larousse gastronomique le terme achard venu du persan "atchar" désigne des fruits et des légumes confits de diverses façons et fortement épicés. Ils sont généralement colorés de safran. Les marinades venues de l'Inde forment une catégorie à part: confectionnées à base de mangue elles sont généralement épaisses et très parfumées.

Les épices à marinades contiennent de dix à seize épices différentes: poivre noir, poivre blanc, piment, clou de girofle, cassier, cannelle, coriandre, moutarde, laurier, toute-épice, gingembre, céleri... Ce sont là des représentants d'une quinzaine de pays. Les Services consultatifs de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture du Canada recommandent d'utiliser les épices avec précaution et de bien les mesurer.

Trop d'épices, ou des épices bouillies trop longtemps dans le vinaigre donnent souvent une couleur foncée ou un goût amer aux marinades. De même, les épices entières donnent une meilleure couleur et un meilleur goût que les épices moulues. L'emploi d'une petite quantité d'alun au cours du procédé de marinage donne une qualité croustillante à certaines marinades.

Les achars stimulent l'appétit, apportent de la couleur à un buffet et accompagnent agréablement les viandes froides. La publication "Confitures, Gelées, Marinades" no. 992, contient d'excellentes recettes d'achars et de nombreux conseils. Elle peut être obtenue gratuitement en s'adressant à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

ACHARS AU CHOU ET AUX OIGNONS (Relish)

4 c. à table de sel
5 tasses d'eau
4 tasses de chou haché
3 tasses de tomates vertes, hachées
1/2 tasse d'épices à marinade dans un sac de mousseline
1 tasse d'oignons hachés
1/2 tasse de piment vert, haché
1/2 tasse de piment rouge doux, haché
1/2 tasse de sucre
3 tasses de vinaigre blanc
Préparer la saumure en ajoutant le sel à l'eau. Faire tremper le chou et les tomates séparément dans la saumure, 2 heures. Égoutter et ajouter le reste des ingrédients. Amener à ébullition et cuire jusqu'à ce que le mélange soit clair, environ 20 minutes. Retirer le sac d'épices; verser dans des bocaux et sceller. Quantité: environ 3 1/2 tasses. Durée d'entreposage: 1 an.

ACHARS AU CÉLERI ET AUX PIMENTS (Relish)

1 tasse d'eau bouillante
1/2 c. à thé de sel
4 tasses de céleri haché
1 tasse de piments verts, hachés (environ 2 moyens)
1 tasse de piments rouges doux, hachés (environ 2 moyens)
1 tasse d'oignons hachés
2 tasses de vinaigre blanc
1/2 tasse de sucre
1 c. à table de graine de moutarde
1 c. à thé de sel

Mélanger eau, sel et céleri; faire bouillir 10 minutes. Égoutter et ajouter le reste des ingrédients. Amener à ébullition et cuire en remuant fréquemment jusqu'à consistance épaisse, environ 20 minutes. Verser dans des bocaux et sceller. Quantité: environ 5 tasses. Durée d'entreposage: 1 an.



Mangeons bien, nous mourrons... minces.

Que faut-il penser des additifs alimentaires?

Carole Cliche-Dugas, dt



Depuis plusieurs mois déjà, les réclames publicitaires ne cessent de vanter les bienfaits des aliments naturels et leur supériorité nutritive, à un tel point que le consommateur moyen est devenu fort méfiant à propos de son alimentation, et cherche à dépister du mieux qu'il peut ces ennemis mortels: les additifs alimentaires. Que faut-il penser au juste de ces substances chimiques ajoutées (aux noms les plus étonnants) et à la composition suspecte parce qu'ignorée par bon nombre d'entre nous?

Quand on parle d'additifs alimentaires, on signale ces substances non nutritives ajoutées intentionnellement aux aliments en très petites quantités, pour en améliorer l'apparence, la saveur, la texture ou les propriétés de conservation. On ne peut donc pas inclure dans cette catégorie les vitamines ou les sels minéraux qui, par leur présence, améliorent la valeur nutritive des aliments.

Nous en retrouvons aujourd'hui dans une foule de produits que nous consommons quotidiennement, depuis les simples cornichons jusqu'aux bonbons, en passant par certains fromages et saucissons. Sont-ils vraiment nécessaires, ou bien ne pourrait-on pas laisser aux aliments leur composition première?

On les utilise très souvent pour améliorer la couleur des aliments et fournir au consommateur les produits plus attrayants, qu'il recherche de préférence. Ainsi en est-il des marinades, des fromages orangés et des confitures. La couleur d'un aliment, si elle est invitante, prédisposera favorablement l'a-

cheteur, alors qu'une apparence terne pourrait au contraire faire perdre plusieurs ventes. Les fabricants de produits alimentaires le savent bien et se servent souvent de colorants artificiels pour satisfaire les exigences des consommateurs.

Mais ce n'est pas là la seule utilité des additifs alimentaires. On s'en sert aussi pour prolonger la durée de conservation des aliments et assurer à l'acheteur un produit de bonne qualité. Ainsi, le benzoate de sodium, les acides citrique, propionique, sorbique et autres, qui permettent de contrôler le développement des bactéries ou des moisissures. Ils sont d'ailleurs généralement bien indiqués sur l'étiquette du produit qui en contient.

Cependant, leur utilisation est à prohiber lorsqu'on s'en sert pour masquer de mauvaises techniques de fabrication ou pour tromper le consommateur sur la composition apparente d'un produit. Aussi faut-il que les responsables du département des Aliments et Drogues aient l'oeil bien ouvert et assurent une surveillance constante en déléguant régulièrement des inspecteurs dans les industries alimentaires. Par exemple, il y a quelques mois à peine, le gouvernement a interdit l'usage de l'oxyde et du sulfate de magnésium dans les saucisses à hot-dogs, car ces additifs produisaient une coloration laissant croire à l'acheteur que l'aliment contenait plus de viande rouge qu'en réalité.

Avant d'accepter l'utilisation d'un nouvel additif, les organismes gouvernementaux s'assurent que ce nouveau produit sera bénéfique pour le consommateur; après de nombreuses expé-

SANDWICH AU SAUMON ET À LA RELISH

1 boîte (3-1/2 oz.) de saumon
2 cuil. à table de relish sucrée
Sel et poivre au goût
1 cuil. à table de beurre d'arachides
2 tranches de pain de blé concassé

Écraser le saumon dans son jus avec les arêtes. Incorporer les autres ingrédients. Placer entre deux tranches de pain beurrées. Donne un généreux sandwich.

SUCCULENT SANDWICH AU SAUMON

1 boîte (7-1/4 oz.) de saumon
1/2 tasse de raisins hachés
1/4 tasse de jus d'orange
1/2 tasse de beurre d'arachides
8 tranches de pain de blé entier

Écraser le saumon dans son jus avec les arêtes. Incorporer les autres ingrédients. Placer entre les tranches de pain beurrées pour préparer 4 sandwiches.

SUGGESTIONS POUR LE DÉJEUNER DES ÉCOLIERS:

Mettre un ou deux sandwiches dans la boîte (selon l'appétit de l'enfant), ajouter du céleri farci au fromage à la crème, un petit sac de croustilles au maïs, un fruit frais, des biscuits et un thermos de lait.

Pour varier, ajouter des carottes, une petite boîte de raisins, un gâteau, un pudding au riz dans un contenant de plastique, du jus ou une soupe.

ces réalisées en laboratoire, on n'autorise que la quantité minimum nécessaire pour produire l'effet désiré. Ainsi, les aliments sont-ils parfaitement sécuritaires pour celui qui les consomme. Enfin, les inspecteurs qui passent régulièrement dans les industries s'assurent que les normes émises par le département des Aliments et Drogues sont rigoureusement respectées, et exercent ainsi un contrôle légal de leur application.

Mais comment pouvons-nous savoir, nous, les consommateurs, si un aliment contient des additifs alimentaires? Il y a bien sûr les étiquettes des produits qui nous renseignent jusqu'à un certain point. Il y a également les services gouvernementaux auxquels nous pouvons nous fier. Mais il est indispensable que les consommateurs restent toujours en éveil sur cette question, et exercent des pressions, lorsqu'ils le jugent à propos, sur les autorités concernées, pour être renseignés davantage. Il serait pourtant bien futile de faire la chasse aux sorcières, et refuser de s'alimenter convenablement sous prétexte que tel ou tel aliment pourrait contenir des additifs chimiques. Ce serait une attitude stérile dont nous serions les seuls à souffrir. Il est normal de vouloir des aliments sains et propres à la consommation; il est aussi normal d'accepter la technologie moderne et de profiter de ses avantages. S'il est un domaine où elle nous a apporté énormément, c'est bien celui de l'alimentation. Si nous pouvons consommer à chaque jour de l'année une grande variété de fruits et de légumes frais, c'est grâce aux progrès réalisés dans l'industrie alimentaire, et il est normal de savoir en profiter. C'est la même attitude qui doit nous guider face aux additifs alimentaires: au lieu d'une bouderie méfiante, sachons accepter leurs avantages, tout en gardant, bien sûr, notre curiosité toujours en éveil.

Carole Cliche-Dugas, dt

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
1.A TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

À "Une qui aime les jeunes"

Votre lettre, publiée dans *La Terre de chez nous*, du 25 août 1971, apporte plus qu'une solution, mais "LA" solution aux graves problèmes de notre société moderne. Vous avez surmonté l'injustice (de parents qui vous ont tout de même accordé le précieux privilège d'une famille). Vous avez apporté en dot à votre époux l'amour indéfectible, l'amour des enfants, l'amour du travail, l'amour de votre situation. C'est merveilleux. Et vous avez le bonheur de pouvoir dire que vos enfants ont résisté à la contagion qui envahit notre jeunesse des CEGEP et des autres milieux. Extraordinairement beau.

Vous dites, mais sans le souligner suffisamment, pourquoi ils ont pu résister à cette contagion: ils ont eu des parents "soureux" de les former, de les aider, de les surveiller, de les comprendre, de leur donner l'exemple". Autrement dit, vous avez "aimé" vos enfants dans ce sens que vous vous êtes préoccupés, vous et votre mari, de leur bien, et, à cette fin, vous avez su mettre de côté une foule de joies et de plaisirs légitimes, de sorties, etc. Vous êtes bien récompensés. Or, il y a, dans tout ceci, un point que je me permets de souligner très fortement et qui explique cette réussite: vous avez donné à vos enfants l'exemple de l'esprit de privation.

"Le milliardaire", dont nous parle dans son roman Michel de Saint-Pierre, et tous nos nouveaux riches, jeunes professionnels et autres qui ne travaillent que pour l'argent, qui se soucient surtout d'accumuler pour se procurer toutes leurs aises, qui sont imbus de matérialisme et d'égoïsme au point, parfois, de laisser leurs enfants seuls et sans surveillance pour ne pas manquer telle sortie, ne peuvent avoir que des enfants gavés, écoeurés des biens matériels et dégoûtés d'avoir de tels parents.

Au contraire, qu'il s'agisse de riches ou de pauvres, les parents qui s'aiment et qui aiment véritablement leurs enfants au point de vouloir, même au prix de sacrifices, leur vrai bien, et qui ne commettent pas la lourde erreur psychologique de leur laisser croire que tout vient à souhait, mais qui, au contraire, leur enseignent la nécessité de la privation, qui leur laissent entendre qu'ils n'ont pas les moyens de leur procurer tel ou tel agrément, ceux-là réussissent comme vous avez réussi.

Une enquête très sérieuse a été faite, il y a quelques années, aux États-Unis sur 250,000 jeunes surdoués. Entendons par ce terme, non les mémoires d'éléphant, non les enfants doués d'une intelligence uniquement scolaire, bons premiers de classe mais sans jugement correspondant, mais des enfants supérieurement intelligents, équilibrés, judicieux, aimables, possédant, à un degré exceptionnel, les qualités d'esprit et de cœur. On a réduit l'échantillon à 50,000 puis à 5,000 et on en est venu à la conclusion suivante: "Ces jeunes appartenaient à des foyers unis, de la classe moyenne dans la proportion de 98 p. 100, à des parents prêts à se priver eux-mêmes pour assurer le véritable bien de leurs enfants et qui avaient soin de leur laisser entendre qu'il leur était impossible, sans des privations exagérées, de leur procurer tous les instruments de sport et tous les plaisirs de tels de leurs compagnons". On a suivi ces jeunes dans la vie: ils ont tous très bien réussi.

En faisant l'éloge de ces parents, je chante le vôtre, chère Madame, ainsi que celui de votre époux, et je vous tire mon chapeau.

Je souhaite, pour le bénéfice de tous les parents, que votre lettre et la mienne soient publiées dans *Le Devoir*, dans tous les périodiques susceptibles d'atteindre ceux qui seraient exposés à commettre la grave erreur psychologique que, dans votre sagesse admirable, vous avez si bien évitée.

Triplet

UN AUTRE SON DE CLOCHE

Q/Je viens de lire un article dans vos pages qui m'a impressionné: "Maman, m'aimes-tu?" Je suis grand-mère plusieurs fois. C'est dire que j'ai élevé une grosse famille. Comme je ne pouvais travailler au dehors, je n'avais pas d'argent. Mon mari était maître de l'argent, malgré tout, il était assez bon. On n'avait que le principal dans la maison. J'ai travaillé 7 jours par semaine pour arriver. Pas question d'acheter du surplus, même à Noël. Je ne sortais jamais, ai porté le même manteau pendant 22 ans. Je n'ai pas vu ma vie et n'ai pas grand goût pour finir le peu qui me reste à vivre.

Maintenant, quand je vois arriver mes filles et belles-filles avec leurs enfants habillés comme des petits mannequins et elles aussi, je me dis que j'ai été bien folle de vivre ainsi et que si je recommençais, je penserais à moi, avant de penser aux autres, de ménager et de m'arracher le cœur. Mon mari prend ses vacances tous les automnes, il va à la chasse. Moi, je n'ai jamais pris de vacances depuis que je suis mariée. Je pourrais en écrire encore long, mais je ne pense pas que cela pourrait donner grand chose.

"Maman, m'aimes-tu?"

R/En relisant attentivement votre témoignage, on se

rend compte que le bonheur ou le malheur ne viennent peut-être pas tellement des difficultés que l'on traverse que de la façon dont on les accueille. Tout est dans sa disposition d'esprit. Peut-être votre mari était-il et est-il encore un peu mesquin, qui n'a pas son défaut petit ou gros à se faire pardonner? Vos enfants vivent mieux que vous, mais au fond, madame, n'est-ce pas pour en arriver à ce but que vous vous êtes arraché le cœur? Ne regrettez pas vos générosités passées. Le peu qui vous reste à vivre peut être profondément satisfaisant si vous savez compter les joies passées plutôt que les peines et accueillir tout ce qui arrive de beau et de bon aux autres, à vos enfants en particulier comme des joies qui vous arrivent à vous-même.

M.J.

MME DE ST-RENÉ DE M.: Il y a déjà bien longtemps que vous m'avez écrit pour demander cette crème pour le buste. Je regrette mais je ne puis vous servir d'intermédiaire pour cela. Tout d'abord, parce que je ne crois pas tellement à la vertu de ces crèmes et ensuite parce que s'il me fallait établir un service de vente et d'achat avec mes lectrices, je n'aurais même plus le temps de lire les lettres qu'elles m'envoient. Mille regrets. Lisez dans les petits journaux de fins de semaine qui sont bourrés de ces sortes d'annonces, vous y trouverez quantité de profiteurs qui ne seront que trop heureux d'accepter votre argent.

UNE MÈRE QUI A CONFIANCE: J'ai bien peur de vous décevoir madame, mais votre roche a 99.9% de chances de n'être rien de plus qu'un cailloux ordinaire, tout au plus du "quartz". Je ne crois pas qu'on ait jamais trouvé de diamants véritables au Canada. Champlain croyait bien lui aussi avoir trouvé quelque chose d'extraordinaire, quand il a mis pied à Québec. C'est pourquoi il a surnommé le promoteur rocheux qui s'avance dans le fleuve "Cap Diamant", mais les roches trouvées si brillantes fussent-elles n'avaient aucune valeur, ce n'était que du quartz. Il existe bien à Ottawa au Département des Mines un service d'expertise pour les minéraux mais je ne pense pas que cela vaille la peine de payer pour y envoyer votre trouvaille, surtout si elle a été prise en arrière de votre cour.

"Un party aux conséquences paternelles"

Q/Je suis un étudiant de 19 ans. Vous allez trouver mon cas exceptionnel, mais il n'en est pas moins véridique. Il y a quelques mois je suis allé à un party de jeunes, rien de bien extraordinaire. À la fin, comme chacun rentrait chez soi et que je m'apprêtais à faire de même, les deux sœurs qui avaient organisé cette soirée m'offrirent de rester pour un café. Quoi de plus naturel!

Rendu au sous-sol, l'une s'assit près de moi, tandis que l'autre préparait le fameux café. C'est alors qu'elle se fit provocante... et me fit des



Mains habiles, coeurs légers

4820 — Ensemble pantalon aux lignes amincissantes, très utile en fortrel ou tissu infroissable. Convient aussi bien pour l'automne. NOUVELLES TAILLES DE DAMES: 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36, buste 40 prend 2 vgs dans le 60 po. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxes: 85 cts.

7406 — Original modèle de bottillons et pantoufles fabriqués dans vos retailles de tissus. Trois grandeurs incluses, petite, moyenne, grande. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxes.

4726 — Nouveau style de hot-pants ou ensemble-pantalon. Convient pour les jeunes filles. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12 buste 34 prend 1 vg pour la blouse dans le 39 po, la tunique et le short prennent 2 vgs dans le 54 po. Prix: 77 cts plus 8 cts de taxes.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

avances audacieuses. D'abord, je crus qu'il s'agissait d'une blague, mais devant ses avances pressantes, je commençai à m'interroger. À la fin, indigné, j'allais me lever pour sortir, mais je constatai que la serrure était verrouillée. Au même instant, la sœur arrivait avec la cafetière pleine d'eau bouillante et d'une voix dure m'ordonna d'aller rejoindre sa sœur sur le canapé. Comme je refusais, elle me menaça de me jeter l'eau à la figure, et croyez-moi, elle était loin de blaguer. Alors, je me suis approché du fauteuil et la fille se jeta sur moi. Je vous laisse imaginer la suite...

Je croyais l'affaire close, mais l'une des sœurs est venue m'accuser d'être le père de son enfant qui doit naître dans six mois. Elle veut que je lui verse une certaine somme tous les mois, en dédommagement "de ce que j'ai fait". Sinon, elle menace de crier tout cela à tout le monde. Elle me fait ni plus ni moins chanter.

Vous mesdemoiselles, qui criez à tout vent que les mâles ne sont que des cochons, que les hommes ne courent qu'après le sexe, et bien, regardez donc la poutre qui est dans votre oeil plutôt que de regarder la paille dans le nôtre.

Père à contre-cœur.

R/ Si votre histoire est véridique, elle en aura fait sourire plusieurs... j'imagine sans peine, car pour une fois que la poutre change d'oeil, on peut presque dire que ce n'est pas trop tôt! Nous avons lu la touchante histoire du "bon petit garçon violé par deux furies sauvages".

Ne vous est-il pas venu à l'esprit une fois que votre partenaire d'un soir n'était peut-être pas enceinte du tout, ou mieux qu'elle pouvait l'être

tre avant de vous avoir organisé cette belle mise en scène? Si cette fille attend vraiment un bébé, on peut dire que vous êtes placé dans une situation pour le moins inconfortable. Car, rien encore scientifiquement ne peut prouver l'authenticité ou la non-authenticité d'une paternité.

Votre histoire semble tellement inusitée qu'on doit à première vue se demander si vous n'êtes pas victime de votre imagination. Si elle est vraie, chapeau pour ces deux roublardes, elles iront loin! Je pense bien qu'à votre place je les laisserais vous menacer un bon bout de temps. Le temps de voir venir... ou de ne pas voir venir ce fameux fruit de vos entrailles. Et si elles persistent, monsieur de 19 ans, faites un homme de vous. Défendez-vous! J'imagine pour alourdir encore votre cas, que cette petite malheureuse est mineure. J'espère que vous connaissez un bon avocat dans votre cercle d'amis. Il est toujours mauvais de boire du café trop tard le soir, ça empêche de dormir!

PIERRE: La chaîne de sympathie qui se noue entre les correspondants peut survivre de longs mois, ainsi ce jeune correspondant qui signe Pierre aimerait si possible entrer en communication avec celle qui signait Krystine dans le courrier du 19 août 1970, et qui disait "J'envie parfois les enfants dont les parents sont séparés." Pierre dit: "Le problème de Krystine m'a énormément frappé et je voudrais l'aider." J'avise par la même occasion tous ceux qui peuvent attendre vainement des nouvelles d'autres correspondants que je ne puis faire plus que de publier leur demande une fois dans le journal. Si on ne m'envoie pas d'adresse précise, je ne puis rien faire.

Nouvelle hausse du prix du lait en Ontario

Suite à la hausse du prix du marché du fromage au mois d'août l'O.M.M.B. annonce les nouveaux prix du lait industriel transformé en fromage pour le mois de septembre.

- Le prix du lait transformé en cheddar augmente de 32¢ le 100 livres, passant de \$5.14 à \$5.46
- Le prix du lait transformé en brick et en colby passe de \$5.29 à \$5.61
- Enfin, le prix du lait transformé en fromage de spécialités est augmenté de 46¢, passant de \$4.14 à \$4.60 le 100 livres.

Ces nouveaux prix sont ceux que devront payer les usines à l'O.M.M.B. pour le lait industriel utilisé dans ces différentes classes.

L'augmentation ainsi obtenue pour la vente du lait transformé en fromage sera répartie à l'ensemble des livraisons des producteurs par le système de péréquation. L'O.M.M.B. estime que cette dernière augmentation haussera le prix moyen payé pour l'ensemble du lait de 13¢ à 17¢ le 100 livres.

Si on additionne cette nouvelle hausse à celle effectuée au début d'août, les producteurs ontariens toucheront un prix supérieur de 65¢ à 70¢ le 100 livres sur le prix reçu en juillet 1971.

Assurances U.C.C. se dirige vers de nouveaux sommets

Le 13 août dernier, lors d'une réunion conjointe des Conseils d'Administration d'Assurances U.C.C. et de Service d'Assurances U.C.C., les points suivants ont été mis en évidence:

- 1) Les nouvelles primes d'assurance vie ordinaire obtenues du 1er janvier au 31 juillet 1971 sont de 26% supérieures à celles qui ont été souscrites pour la même période de 1970.
- 2) Les primes souscrites en assurance générale depuis le 1er janvier 1971 s'élèvent à près de \$800,000. L'objectif pour l'année est établi à \$1,500,000 et la Compagnie prévoit qu'il sera facilement dépassé.
- 3) Une réorganisation des Services de Ventes, Assurance ordinaire, Personnel, Relations Publiques, Théorie et Contrôle s'est aussi effectuée au cours des six premiers mois de 1971.

La Compagnie se dirige ainsi en 1971 vers des résultats dépassant facilement les objectifs visés.

(Communiqué)

Assemblées des délégués

Des assemblées inter-régionales des délégués auront lieu à la fin de septembre. Ces assemblées qui réunissent les délégués des syndicats de producteurs de lait industriel porteront sur la péréquation et sur l'augmentation du prélevé.

Augmentation des quotas de mise en marché

La Fédération des producteurs de lait industriel augmentera les quotas de mise en marché pour l'année 1971-72.

En effet, les producteurs de lait industriel du Québec dont le quota est supérieur à 420 livres de matière grasse et inférieur à 28,000 livres, bénéficieront, au cours de la présente année, d'une hausse d'environ 3.5%. Noter cependant que cet accroissement ne peut porter un quota à plus de 28,000 livres.

Ainsi, par exemple, un producteur en production au 1er septembre 1971 qui possédait à cette date un quota de 4,000 livres de matière grasse verrait ce dernier haussé à environ 4,140 livres.

Par ailleurs, un producteur qui détiendrait à cette date un quota de 27,400 livres bénéficierait d'une hausse de 600 livres seulement, c'est-à-dire jusqu'au plafond de 28,000 livres et non de 959 livres comme le voudrait un taux de 3.5%.

Incidentement, le taux exact d'augmentation sera connu bientôt, dès que les calculs nécessaires seront complétés. La Fédération l'appliquera automatiquement, sans que le producteur n'ait à faire la demande.

Les producteurs de lait industriel se partageront donc plus de 6.6 millions de livres de matière grasse.

L'augmentation des quotas en Ontario et au Québec porte la somme de ces derniers à un niveau suffisant pour satisfaire les besoins du marché canadien et pour empêcher la création du surplus des produits laitiers. L'on estime ces besoins en lait de transformation à 90% du nouveau quota global.

Depuis le 1er décembre 1970, date de l'entrée en vigueur du contingentement, l'expérience démontre que les producteurs ont rempli en moyenne 90% de leur quota.

Le contingent de la mise en marché s'avère un outil efficace à maintenir la production au niveau des besoins du marché. Cet équilibre recherché par les producteurs, leur assure des conditions saines du marché de leur produit et portant un prix plus juste.

Les congrès de Québec



"Trois référendums, une affaire de politique"

Dans la Fédération de Québec-Nord, les congressistes réunis à St-Fidèle, le 7 septembre 1971, ont mis de la fermeté dans leurs revendications en ce qui a trait au projet de loi 64 sur le syndicalisme agricole. Il n'est pas question d'imposer à la classe agricole des référendums tel que suggéré dans le présent projet de loi.

Au congrès de l'U.C.C., tenu à St-Charles de Bellechasse, le 9 septembre 1971, les participants ont résolu de passer à l'action en ce qui concerne les travaux motorisés, en adressant un télégramme au ministre de l'agriculture pour obtenir un budget spécial pour les travaux motorisés. Il est bien entendu que ce budget spécial devrait être accordé pour l'année en cours.

Un syndicalisme fort et vivant

Le souci de bâtir un syndicalisme agricole fort et vivant a retenu l'attention de la majorité des participants lors des Congrès de secteur de l'U.C.C. Cette préoccupation ne peut être plus actuelle au moment où le syndicalisme agricole traverse une des périodes les plus importantes de son histoire, soit l'avènement de la loi du syndicalisme agricole et la restructuration des syndicats locaux.

Tout en appuyant fortement l'action syndicale de l'U.C.C., on regrette l'attitude de certains organismes agricoles et non agricoles. L'U.C.C. doit réagir plus fortement à l'opposition systématique faite sur le terrain au vote et même au bon fonctionnement de certains plans conjoints. Les inter-

ventions de l'U.C.C. doivent être plus directes et plus claires vis-à-vis certains organismes qui semblent avoir pour but de créer la confusion et la division chez les cultivateurs.

On souhaite pour l'année qui vient que l'U.C.C. se renforce en donnant plus de vie à ses structures syndicales et en clarifiant ses positions vis-à-vis des gouvernements, des entreprises commerciales, et des organismes agricoles.

Enfin, les participants voient comme très important que les membres et les dirigeants locaux fassent des options et s'engagent concrètement dans l'action syndicale.

Communiqué
Fédération U.C.C. de St-Hyacinthe.

Les événements à venir...

• VICTORIAVILLE

Lundi le 27 septembre, assemblée des délégués des Syndicats de producteurs de lait industriel de Nicolet, Québec-Sud et Cantons de l'Est.

• ST-PHILÉMON

Mardi, le 28 septembre 1971, à 8:00 heures p.m., congrès de secteur de la Fédération de l'U.C.C. de Québec Est.

• QUÉBEC

Mercredi le 29 septembre, assemblée des délégués des Syndicats de producteurs de lait industriel de la Gaspésie, Rimouski, Côte-du-Sud, Québec et Saguenay-Lac St-Jean.

• PLESSISVILLE

Jeudi, le 30 septembre 1971, à 8:00 heures p.m., congrès de secteur de la Fédération de l'U.C.C. de Québec Ouest.

• TRACY

Jeudi, le 30 septembre, assemblée des délégués des Syndicats de producteurs de lait industriel de la Mauricie, Joliette, St-Hyacinthe et St-Jean-Valleyfield.

• MONT-LAURIER

Vendredi, le 1er octobre, assemblée des délégués des Syndicats de producteurs de lait industriel du Témiscamingue-Rouyn-Noranda, Nord-Ouest Québécois et Laurentides.

ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE



Paul-André VEILLEUX



François ANGERS



Adrien VERMETTE



Claude PERRON

Monsieur Carmin Graveline, Directeur Général, est heureux de vous faire part d'un changement organisationnel à la Compagnie. Monsieur Paul-André Veilleux, L.Sc. Com., Trésorier et Contrôleur, sera assisté de Monsieur François Angers, B.Sc. Com., Assistant au Contrôleur et de Monsieur Adrien Vermette, C.G.A., Chef-Comptable. De plus, Monsieur Claude Perron occupe maintenant le poste de Directeur au Service de l'Assurance Individuelle et des Achats.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

L'AIL est bon
pour votre santé

Les capsules Adams Garlic Pearles contiennent de l'essence d'ail, huile utilisée depuis des années en médecine. Depuis des siècles, les Européens font usage d'ail comme mesure de santé, convaincus de sa puissance de guérison et de renforcement. L'ail est un remède antiseptique qui aide à détruire les germes de putréfaction et contribue à garder le sang libre d'impuretés. Procurez-vous un paquet de capsules Adams Garlic Pearles dès aujourd'hui chez votre pharmacien et voyez comme elles auront un effet salutaire chez vous! Elles sont sans goût et sans odeur.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. **RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.** **DONNEZ CLAIREMENT vos instructions:** nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont **STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE**. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — À notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA, QUE.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clippers d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs! Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA.

GRATUIT Aiguisage gratuit de 2 sets de lames avec toutes réparations de tondeuses électriques Stewart; aiguisage à l'huile 75c set. Vous pouvez nous confier votre réparation de tondeuse, et aiguisage, sans aucun risque, car notre travail est garanti et fait par un personnel responsable. Vendons lames neuves et pièces de rechange. Pour un bon service, adressez toujours à: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

AGRICULTEURS Aiguisage à l'huile de lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outil ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart. Frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

CULTIVATEURS! Confiez l'aiguisage de vos lames de clipper et réparation de tondeuse à un cultivateur. Vos lames sont éprouvées sur animaux, \$1.00 le set; barbières aussi. Plus malle. Tondeuses de seconde main. Méfiez-vous du bon marché. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE & FILS, ST-GERVAIS, C.T.E. BELLE-CHASSE.

ANIMAUX À VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, C.T.E. L'ASSOMPTION, ROUTE 48, Tél.: Ferme, de 7h. a.m. à 6 h. p.m. 581-5670 — Résidence 722-0956.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, C.T.E. VERCHÈRES. Tél.: 649-1169.

À VENDRE — Truies et verrats OMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 148 ST-BARNABÉ NORD, C.T.E. ST-MAURICE, QUE. Tél.: (819) — 264-5311.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 1010e Rang, WINDSOR, C.T.E. RICHMOND. Tél.: 845-2149 (frais d'ap. acceptés).

VERRATS et truies Yorkshire, S.P.F. et Landrace enregistrés, tous primés suivant l'indice gain-gras. Verrats garantis pour le service. Prix suivant la classification. S'adresser à: LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY. Tél.: 378-7981.

VACHES et taures Holstein, vèlant en tout temps, avec ou sans quota. S'adresser à: THÉODORE MONGEAU, VILLAGE ST-GERMAIN-DE-GRANBY, C.T.E. DRUMMOND. Tél.: (819) 395-4959.

AVONS EN MAIN quatre (4) jeunes taureaux Holstein pur-sang, issus d'excellentes productrices. Les B.C.A. de leurs mères vont de 150 à 180%. Des fils de Rockette et Champion du Centre d'Insemination Artificielle du Québec. Prix, plus que raisonnable. C.H. ROBERTSON & FILS, PINTENDRE, LEVIS. Tél.: 837-7079 ou 833-2305.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant de meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, Tél.: 666-8181.

CHAROLAIS: Excellent choix de jeunes sujets d'élevage, mâles et femelles, Pur-Sang et autres. HENRI GRUTMAN, ST-MATHIAS (ROUVILLE). 514 — 658-6030.

ANGUS Excellent choix de jeunes sujets d'élevage, mâles et femelles, à vendre. Tél.: 352-6621.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vèlant septembre, octobre. Bonne condition. CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, C.T.E. MATANE. Tél.: 775-7018.

ATTENTION — Vaches laitières à vendre en tout temps de l'année et nous reprenons le boeuf en échange. CLAUDE DAGENAIS, R.R. 1, ST-CANUT, Tél.: 432-4754.

CHAROLAIS

TAURES pur-sang 15/16, 3/4, 29/32, de 1 à 3 ans — Taureau pur-sang, 7 ans, très doux — Taureau 15/16, 6 mois — Taureau pur-sang, 4 mois — Vaches adultes de 3/4 à pur-sang — Bulk Tank Kraft, 22 bidons, \$600 — FERME RODRIGUE SIMARD, 500 ROUTE MARIE-VICTORIN, CONTRECOEUR. Tél.: 786-2239 ou 861-2113.

Centre HEREFORD Center
2 taureaux d'environ 15 mois, pur-sang, dont 1 enregistré.

M. GÉLINAS,
Route No 3, ST-GRÉGOIRE
CtÉ Nicolet.

AYRSHIRE

Pour renseignements concernant l'Association, la Vente et l'Achat de bon bétail, communiquez avec: J. LUCIEN OUELLET, STE-ANNE de la Pocatière, Tél.: 418 — 856-3011 ou avec: CLÉMENT BEAUCHEMIN, VERCHÈRES, Tél.: 514 — 583-6533.

4 TAUREAUX "Hereford", 1, à 3 ans, enregistrés — Taureau "Charolais", 2 ans, enregistrés, FERME NOTRE-DAME, ST-SULPICE, C.T.E. L'ASSOMPTION, P.Q.U.E.

CHAROLAIS — jeunes taureaux Charolais, 15/16 — 1, et 27/32, à vendre. GILLES PHANEUF, RANG LACHUTE, UPTON. Tél.: 549-4935.

TAUREAU pur-sang "Polled Hereford", doux, bonne renommée, bon reproducteur, JEAN DAGENAIS, 251, ST-EL-ZEAR EST, VIMONT, LAVAL. Tél.: 667-2108.

VACHES à lait et taures d'extra choix, fraîche vèlée ou vèlant sous peu. ROGER QUINTAL, 59 STE-ANNE, VERCHÈRES. — 652-2357.

HOLSTEIN — 10 taures pur-sang, 3 ans, dont 7 prêtes à vèler en septembre et 3 en octobre; toutes saillies par Kempton Unit. HALTON ROBINSON, 708, RIVIERE SUD, ST-EUSTACHE. — 473-4282.

CHAROLAIS — 4 taureaux 15/16, âgés de 10, 14 et 19 mois — 4 taureaux 1/2 sang — A. GUERTIN, VERCHÈRES. Tél.: 583-3597.

25 BONNES VACHES Holstein vèlant en octobre — 3 boeufs Holstein, 3 à 24 mois — Bulk Tank 5000 lb — Trayeuse Surge Complète avec 5 chaudières — Installation d'étable, 60 places (carcans) — Épandeur Massey-Ferguson 205 minots, 1 an d'usage — Nettoyeur Lajoie, 300 pi. de chaîne, 2 ans d'usage. REAL OLLIGNY, 2238 ROUTE 7, IBERVILLE. Tél.: 346-3937.

HOLSTEIN, taure de 2^e ans devant vèler fin octobre, à vendre. ALPHONSE THEMENS, ST-JÉRÔME, R.R. 3, C.T.E. TERREBONNE. Tél.: 432-9044.

SUJETS de CHOIX, Hereford et Charolais, pur-sang ou croisés, dont plusieurs taureaux d'un an et demi. Téléphone: NICOLET, 293-4206 ou LONGUEUIL, 679-0547.

CANADIAN, American et English Yorkshire enregistrés, Lacombe, Tamworth, Duroc, Hampshire, Chester White, Poland China, Welsh, Berkshire, Swedish Landrace, British Saddleback, Fnelish Large Black, Hybrides Tachetés Bleus et 105, tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue: TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HEREFORD — 1 jeune taureau et 6 belles vaches, à vendre. H. WAGNER, 280 CHEMIN DES HURONS, ST-MATHIAS (ROUVILLE). Tél.: (514) — 658-0040.

ANGUS CHAROLAIS, croisés, mâles et femelles à vendre. S'adresser: FERME ELIE, VAUDREUIL. C. Parisien, Tél.: 453-6019.

VERRATS Yorkshire, Landrace, enregistrés, avec prime de \$50. — Béliers Oxford, Hampshire. Livraison sur demande. LAURENT HOULE, YAMACHICHE, (ST-MAURICE). Tél.: (819) 296-3681.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, C.T.E. ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

TUYAUX de béton armé toutes grandeurs de 9" dia. à 84" dia., avec légère imperfection. Quelques dimensions limitées — Commande tôt — MAURICE DESROSIERS, ST-AIME, C.T.E. RICHELIEU, 514 — 788-2217.

À VENDRE DIVERS

QUOTA LAIT de transformation, 64,237 lb — Bulk Tank Sunset 33 bidons — Nettoyeur Safeway, montée 75 pi. — Trayeuse — Stalle — Tél.: 467-4809.

SILOS BEAUDRY INC.

BETON ARMÉ READY-MIX
Garantie de 5 ans. Pour 1971, c'est tout vendu. 1972, c'est bientôt...

JEAN-PAUL BEAUDRY VENDEUR "PATZ"
ST-MARC-SUR-RICHELIEU
Tél.: (514) 584-2348

MÉTIER LECLERC de 60 po. avec ensouple, ourdissoir et accessoires, à vendre. Téléphone: 766-5608 ou Écrire: 1642 SPRINGLAND, MONTREAL. 205.

SPÉCIAL D'AUTOMNE sur BOÎTE D'ENSILAGE

BOÎTIER d'engrenage — Décharge latérale à vis — **BOÎTE EN BOIS TRAITÉ** Modèle 14' x 7' — 81 haut. 2 Batteurs.

Prix: \$1,170. F.O.B. COMPTOIR AGRICOLE (SABREVOIS) SABREVOIS, QUÉ.
Tél.: 348-4982.

574 lb de lait par jour à vendre, en bloc ou en partie. 118,000 lb Contingent de Transformation — Tél.: 514 — 649-1122 ou 514 — 649-1110.

150,000 LB de LAIT de Transformation, complet ou en partie, à .01 Cent la lb — JEAN-GUY PICARD, 687, VILLAGE ST-PIERRE, JOLIETTE. Tél.: 514 — 753-5070.

QUOTA de Lait Nature et Transformation — 3,000 balles de foin No 1, conditionné — Le troupeau sera vendu par encan le 25 octobre. JACQUES MONDOR, 613 RUE PRINCIPALE, ST-THOMAS, C.T.E. JOLIETTE. Tél.: 756-2354.

QUOTA À VENDRE

QUOTA Lait Nature — Consommation (Classe 1) — Transformation (Classe 2). Prix raisonnable. Tél.: 514 — 469-2956.

QUOTA À VENDRE LAIT NATURE

CULTIVATEURS, augmentez vos revenus, achetez Quota Lait Nature. Consommation ou Transformation. Prix raisonnable. Conditions faciles. TÉLÉPHONE: (514) 469-2839.

TRACTEURS Cockshutt 20 et 40; Moulinage à marteau Massey-Harris; Prix d'au-baine. Chevaux Percherons — mâle de 5 ans pesant 2,000 lb; jument de 4 ans pesant 1,500 lb; garantis partout. 2 très belles juments de selle, bien domptées, 8 ans; 2 mâles 1/2, pour la selle, 5 ans; un poney pur-sang, 8 ans, bien dompté pour selle et pour la voiture. À vendre en bloc ou séparément. MARIUS ALARY, LUSKVILLE, GATINEAU. Tél.: (819) 455-2284.

VENDEUR de Nettoyeurs et Videurs "PATZ" — LEO JETTÉ, ST-CESAIRE (Moulin à Farine), C.T.E. ROUVILLE. Tél.: 469-3002.

PIÈCES de remplacement et accessoires de trayeuse pour toutes marques. Produits, première qualité. Prix réduits. CENTRE CHORE-BOY DU QUÉBEC, 228 BOUL. ST-JOSEPH, ST-JEAN, QUE.

ENCAN POUR

ENCAN Association Hereford Provinciale Club Hereford de Québec
Samedi, 23 octobre à 12.30 précises
TERRAIN EXPOSITION STE-AGAPITVILLE C.T.E. Lotbinière

OFFRE: 75 têtes Hereford, qualité fondation de troupeau ou remplacement — taureaux adultes et juniors — vaches et veaux — taures en gestation — taures pour élevage — quelques veaux de lignées recherchées.

Pour information: ASSOCIATION HEREFORD, C.P. 9441, STE-FOY, Québec 10. Jean-Paul Fournier, Sec.-Trés. Arthur Bennett, Encanteur Catalogue disponible début octobre. Tél.: 653-5564

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encan, dans la province et vous assure entière satisfaction, à prix raisonnable. S'adresser à: LEO DASTOUS, Encanteur Licencé, Bilingue. LAURIEVILLE, C.T.E. MÉGANTIC. Tél.: 365-4419 — Propriétaire de l'Industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIEVILLE.

VENTE PAR ENCAN de 150 CHEVAUX D'ÉQUITATION,
dans le local des ENCANS DE LA FERME INC., ST-HYACINTHE, 2^e Route Trans-Canadienne, Samedi, le 2 octobre, 1971, à midi précis.

Ces chevaux proviennent en partie des États-Unis et de l'Ontario — cependant si vous en avez à vendre, nous sommes à votre disposition pourvu que vous arriviez avant 11.30 h. a.m.

Sera aussi vendu: plusieurs poneys et une grande quantité d'équipements pour le sport d'équitation. **BIENVENUE À TOUS!** Pour information, s'adresser à l'encanteur:

PAUL BERNARD,
ST-PIE, CtÉ Bagot
Tél.: 772-2259 ou 772-2492.

ATTENTION!

Messieurs les éleveurs de bovins de boucherie, le Club Hereford de Québec vous informe que sa Vente d'Automne n'est pas à remplacer en aucune façon. Elle est présentée dans un contexte nouveau, nouvel endroit, nouveau standard de qualité, plus grande participation, une envergure provinciale. Il n'y a donc pas ni remplacement, ni abandon. ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC, STE-FOY, QUÉBEC.

ATTENTION CULTIVATEURS et COMMERÇANTS
Boute Annuelle de FEEDERS (Bovillons), à l'Encan Sawyerville, à EATON'S CORNERS, Route 27, Jeudi, le 14 octobre '71 à 1 h. p.m. précise. LAFAILLE & FILS LIMITÉE, COATICOOK. Tél.: (819) 489-3606 ou 876-3677

ENCAN

Club Holstein des Bois Francs
mercredi, 29 septembre à 12.30 précises
Endroit:

TERRAIN de L'EXPOSITION, VICTORIAVILLE.

Seront vendus: 50 taures et 8 vaches vèlant à l'automne et sous contrôle R.O.P. ainsi que 2 taureaux.

Pour information:

Arsène Tourigny,
Gérant,
Victoriaville, P.Q.
Claude Pélipin
Sec.
R.R. 3, Warwick, P.Q.
George Goggin
Encanteur

ENCAN

LIONEL AUDETTE
dans le village de Ste-Brigide (CtÉ Ibergville)
Mardi le 28 septembre 1971 à midi et trente

Tout sera vendu incluant un très bon troupeau de 87 têtes d'animaux HOLSTEIN de Choix toutes claires au test fédéral.

Ce troupeau comprend 56 bonnes vaches et taures dont quelques-unes fraîches vèlées et toutes ressaillies par insémination artificielle, et quantité d'autres devant mettre bas en Octobre, Novembre et Décembre; 7 belles taures de 16 à 18 mois "ouvertes", et 24 très belles génisses d'élevage de Choix provenant d'insémination artificielle.

Ceci est un TRÈS BON troupeau d'animaux laitiers. Le Quota de Lait Nature sera vendu comme suit: Consommation: 742 lbs par jour. Transformation: 164,117 lbs. MACHINERIE: Tracteur diesel Ford No 4000 (NEUF) — seulement 791 hres d'usage) avec power steering, barrage de roues et cabine à neige; Tracteur diesel Ford No 3000 avec seulement 1046 hres d'usage, power steering et barrage de roues; Presse à foin John Deere, modèle à broche, sur prise de force; Moulin à faucher Oliver Industriel de 7 pi. avec att. 3 pts; Râteau de côté New Holland, modèle semi-porté; Monte-balles de 36 pi. avec fond de tôle, moteur de 1/2 de force et sur pneus; Monte-balles de 72 pi. dans le haut de l'étable avec moteur de 1/2 de force; Charrue Ford à 3 raies de 14 p. et avec att. 3 pts — NEUVE; Herse à roulettes Ford 18 X 36 avec att. 3 pts; Charrue à rigole avec att. 3 pts; Niveleuse avec att. 3 pts; 2 voitures Tandem sur pneus et avec montants à foin de 20 pds; Semeuse combinée à 13 disques et sur pneus; Pipeline DeLaval avec installation pour 66 vaches, lavage automatique et 4 unités de traite; Bassin de lavage; Bulk tank Steinhof d'une capacité de 400 gals; 250 tonnes de très beau foin pressé à la broche; et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: MALADIE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT de BANQUE
AUSSI À VENDRE: La très belle ferme de 240 arpents située sur la grande route. Cette excellente terre à culture a été entièrement épierrée et les bâtisses sont excellentes et confortables. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.
263-0670 — 263-1434

ENCAN

GILLES GAUTHIER
21^{ème} Ligne, Napierville
Mercredi le 29 septembre 1971 à 1 h. précise

TOUT SERA VENDU 52 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 23 bonnes vaches dont 6 fraîches vèlées et 8 autres devant mettre bas sous peu; 12 belles taures de 13 à 18 mois "ouvertes"; 13 taures "ouvertes" de 7 à 20 mois et 6 de 16 mois; 3 génisses d'élevage; et 1 taureau de 2 ans — très bon reproducteur. Ceci est un bon lot d'animaux laitiers. Le Quota de Lait Nature sera vendu comme suit: Consommation: 565 lbs par jour. Transformation: 99,248 lbs.

MACHINERIE: Tracteur diesel Oliver No 1450 avec seulement 900 hres d'usage, power steering, barrage de roues, et sorties pour l'huile; Tracteur Oliver Super No 55 au gaz avec hydraulique, chaînes, et chargeur sur le devant avec fourche à fumer et pelle à neige; Tracteur Farmall Super-C au gaz; Moulin à faucher Massey-Ferguson de 7 pi. avec att. 3 pts; Moulin à faucher International de 7 pi. avec att. 3 pts; Charrue-déclencheuse Oliver à 4 raies de 14 po., sur att. 3 pts; Charrue-déclencheuse à 3 raies de 12 po., sur att. 3 pts; Charrue International à 2 raies avec att. Fast-Hitch; Presse à foin Massey-Ferguson No 3 sur prise de force; Râteau New Holland No 36-R, modèle semi-porté; 3 voitures sur pneus dont 2 avec montants à foin de 18 pi. et l'autre avec montant à foin de 20 pi.; Monte-balles Little Giant avec fond de tôle et sur pneus; Charrue à rigole avec att. 3 pts; Niveleuse avec att. 3 pts; Herse à roulettes Oliver 20 X 40 NEUVE avec cylindre et sur pneus — genre remorque; Semeuse International NEUVE, à 16 disques, combinée et avec 2 embrayages (clutch); Plan-teuse à blé d'inde Oliver à 2 rangs sur att. 3 pts; Herse à ressorts à 5 sections; Épandeur à fumer Oliver d'une capacité de 140 minots sur prise de force; Bulk Tank Universal d'une capacité de 400 gals; Trayeuse avec moteur, compresseur Universal d'une capacité de 6 chaudières et 3 chau-

dières. Surge avec pulvérisateur électrique; Réservoir à eau chaude de 40 gals; Bassin de lavage; 4000 balles de foin; 1000 balles de paille; Camion GMC de 1 tonne, modèle 1955 avec 4 vitesses d'avant; et autres articles trop long à énumérer. **CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE.** **CONDITIONS:** Jusqu'à 3 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur; Intérêt de 9%. **AUSSI À VENDRE:** la ferme de 170 arpents avec bonnes bâtisses. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.
263-0670 — 263-1434

ENCAN

POUR GÉRARD AUDETTE
Haut de la Rivière, Riv. Sud
ST-CESAIRE (CtÉ Rouville)
Vendredi le 1^{er} Octobre 1971 à midi précis

SERA VENDU un des MEILLEURS TROUPEAUX D'EXPOSITION de la Province de Québec. Ce troupeau comprenant 76 très bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN Pur-Sang, a remporté nombre de Championnats aux Expositions. Son B.C.A. moyen est de 139 — 150. Ce troupeau se compose de 45 bonnes vaches dont 16 classées "TRÈS - BONNE" — 25 classées "BONNE - PLUS", et 3 classées "BONNE" lors de la dernière classification (Il y aura reclassement avant l'encan); 7 très belles taures devant mettre bas d'ici Janvier; 12 superbes taures de 1 an "ouvertes"; 8 jeunes taures âgées de 6 à 12 mois; 3 jeunes taureaux d'élevage; et 1 excellent taureau de service de 1 an. Parmi ce troupeau se trouve une fille de TELSTAR âgée de 5 ans et 20 filles de SEILING ROCKMAN. Exportation: Ces animaux sont tous éligibles à l'exportation.

Sera aussi VENDU: 265,424 lbs de Quota de Lait pour Transformation; un Bulk tank DeLaval d'une capacité de 5,500 lbs (aussi propre qu'un NEUF); Système de Pipeline DeLaval avec tuyauterie en verre de 1 1/2 pce pour 45 vaches, compresseur d'une capacité de 4 unités, lavage automatique et 4 unités de traite; Nettoyeur d'étable idéal avec 225 pds de chaînes; Débouleur de silo Starline avec moteur de 5 forces; Égalisateur de silo avec moteur de 1/2 force; et 1500 balles de foin.

CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE
CONDITIONS: Jusqu'à 3 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur; Intérêt de 9%. Pour catalogues, informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, Cowansville, Qué.
263-0670 — 263-1434

ENCAN

pour LÉONARD DESMARAIS
1 mille du village de RACINE, (CtÉ Shefford)
Samedi le 2 Octobre 1971 à 1 h. précise

TOUT SERA VENDU 52 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 28 bonnes vaches, toutes ressaillies par un bon taureau Holstein; 6 belles taures de 2 ans; 8 saillies; 9 taures de 1 1/2 an "ouvertes"; 8 génisses d'élevage; et 1 très bon taureau de service de 1 1/2 an.

Le Quota de Lait Industriel de 188,000 lbs de Contingent et de Mise en Marché sera vendu AVANT les animaux. MACHINERIE: Tracteur Oliver No 550 au gaz avec hydraulique, att. 3 pts, et chargeur sur le devant avec fourche à fumer; Souffleuse à neige Oliver (NEUVE) sur att. 3 pts; Presse à foin Oliver No 62-T sur prise de force; Moulin à faucher Oliver de 7 pds; Râteau de côté Acroba-te; Monte-balles Hayo-Water de 24 pi. avec moteur de 1/2 force; Voiture Cock-shutt avec montant à foin; Remorque à 2 roues; Épandeur à fumer d'une capacité de 90 minots; Banc de scie sur att. 3 pts; Herse à roulettes 14 X 28, modèle tral-nant; Herse à ressorts; Balance de 2,000 lbs; Charrue Oliver à 2 raies avec att. 3 pts; 1400 chaudières à eau d'érable en aluminium de 2 gals; Chariot à ensilage; Stock de hangar; et quelques articles de ménage de maison.

EQUIPEMENT LAITIÈRE & RÉCOLTE: Bulk tank Zéro d'une capacité de 400 gals avec chaudière "Sauve-pas" et lavage automatique; Trayeuse Universal NEUVE avec moteur, compresseur, pipage et 3 chaudières; Réservoir à eau chaude de 30 gals; Bassin de lavage; 5,00

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et rouler en 1971, vous avez sans aucun doute pensé le faire par ENCAN. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra; il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD,
Cité St-Hyacinthe,
Tél. 792-3595.

ENCAN

Mardi, le 28 septembre, 1971,
à 1 h p.m. précise,
chez M. GASTON RONDEAU,
410 RANG DE L'ANSE.

BERTHIERVILLE, C.T.E. BERTHIER.
SERA VENDU: 14 vaches HOLSTEIN et un Quota de Lait Industriel de 33,000 lb — taureau de 6 mois; 1 génisse de 5 mois; 2 génisses de 4 mois; un taureau de 1 an; 1 poney de 5 mois.
Frigidaire à lait; Réservoir à eau chaude de 60 gallons; Compresseur; Trapeuse Surge 2 chaudières; 554 balles de foin à broche; Charrue traînante; Charrue hydraulique; International; Cultivateur; 1,000 lattes à tabac; Banc de scie portatif; 2 Skidoo Snow-Prince 12 forces; Carioles; Scie mécanique; Harnais antique; un peu de ménage de maison; piscine de 12 x 21 pi.; et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE: ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.
CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ.
Pour informations: M. Gaston Rondeau, Tél. 836-3478 ou à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan avec permis
Saint-Barnabé-Sud
Comté Saint-Hyacinthe
Tél. 792-3595
Cantine sur les lieux.

ENCAN

Mardi, le 29 septembre, 1971
à 12 heures 30 précises
chez M. JEAN-PAUL DEPEAULT
11e Rang, St-Valérie,
Comté Shefford

SERONT VENDUS: 104 têtes d'animaux Holstein comprenant 75 bonnes vaches, dont 35 vâlant en octobre, novembre et décembre; 40 sont vâlant en dates différentes et resalées; 20 taures vâlant en octobre et novembre; 8 taures de 1 an vâlant en janvier et février; 1 taureau de 15 mois. Tous ces animaux sont de très bon type laitier.
Un quota de lait industriel de 544,000 lb sera aussi vendu. Trapeuse Surge 4 chaudières et compresseur.
MACHINERIE: Quantité de broche pour clôture électrique; Tracteur Cockshutt 30 avec hydra; Camion Dodge 1963, 2 tonnes et boîte en tôle, fermée; Camion Fargo 1958 avec réservoir de 2,000 gallons, cap. 5 tonnes; pour épandre le purin; Camion Chevrolet 1968, 1 tonne; Epandeur à purin Forano, 1000 g.; Remorque d'ompeuse à roues doubles; Remorque New-Holland 4 roues, neuve; Râteau laneur CF; 3 mangeoires pour foin sec, en tuyau 20", roulantes; Ensilateur Massey-Harris; Monte-balles de 30 pi.; Sleigh double; Un dune-boghe Austin 850; Une benne à moulée 3 tonnes; 4 compresseurs à air; 3 forces; 2 forces; 1 force et 1/2; de force; Levier de Garage; Quantité de portes de garages; Tuyaux en acier pour pont, dimensions: 5" x 16", 6" x 18", 4" x 12", 6" x 16"; Quantité de tuyaux de ciment; Lot de tuyaux de 15"; Bouilloire à sucrerie; Lot de portes de 2" x 7"; H beam 20" x 30" de longueur; 13,000 pi. de bois de construction 2" x 3"; de 8" à 16" environ; 2,000 blocs de ciment 8" x 16" et 12" x 16"; Beaucoup d'autres choses, trop long à énumérer.

CAUSE: abandon de l'industrie laitière.
CONDITIONS: Argent comptant, ou prêt de banque accepté pour acheteur qualifié.

Pour informations s'adresser à:
M. JEAN-PAUL DEPEAULT
Tél. 549-4962
ou à

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
SAINT-BARNABÉ-SUD
Comté de Saint-Hyacinthe
Tél. 792-3595
Cantine sur les lieux.

Si vous désirez faire encan, réserver votre date. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

VENTE par ENCAN

Samedi, le 2 octobre, 1971,
à 1 h p.m. précise,
à l'ancienne ferme de
M. ROSAIRE RICHARD,
ST-OURS-SUR-RICHELIEU, Route 21,
pour M. Paul Ménard, Propriétaire,
Comté Richelieu.

SERA VENDU: un troupeau JERSEY pur-sang enregistré avec papiers, comprenant 23 têtes; 13 vaches, 10 taures dont 4 vâlant sous peu; 6 taures de différents âges. Sera aussi vendu un Quota de Lait Industriel de 83,000 lb — aussi 1500 balles de foin et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ.

Pour informations, s'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD, Cité St-Hyacinthe
Tél. 792-3595
IL Y AURA CANTINE
SUR LES LIEUX.

N.B. SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE. TOT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ENCAN
chez MME EDMOND BONIN,
ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU,
au Petit Rang,
Mardi, le 28 septembre, 1971,
à 1 h p.m. précise.

SERA VENDU: 14 vaches troupeau, clair au test fédéral — 14 vaches à lait dont 4 fraîche vâlant avec veaux; 1 vâlant en décembre; 9 au printemps; Insemination Artificielle; 2 taures 1 an, ouvertes; 2 génisses du mois d'avril. — Le Quota de Lait 99,000 lb environ sera vendu avant les vaches.

Tracteur Ford gris 2 vitesses sur la transmission auxiliaire, très bons pneus 10 X 28; Chaîne à anneaux et poulie pour le tracteur; Charrue hydraulique, 2 versoirs; Deerborn; Roulettes hydrauliques 24 disques; Deerborn; Herse à finir pour pacage, 10 pi.; Charrue à rigole; Niveau 3 pts., 6 pi.; Semoir combiné Cockshutt 11 disques, comme neuf; Semoir à engrais chimique, 3 pts.; Semoir pour petit grainage, à la main; Moulin à facher 7 pi. International, 3 pts. 2 ans d'usage; Chargeur à balles; Voiture sur pneus Normand 5 tonnes avec plate-forme neuve 16 X 7 pi.; Monte-Balles New Holland 20 pi., moteur 1/2 force; Epandeur à fumier 90 minots; Vis à grain 24 pi. 4 po. avec moteur; 2 Remorques à 2 roues avec grand et petit cotés; Sleigh double et simple; Sarcleur; "Screw"; Levier; Tondeuse pour animaux; Trapeuse Universal 2 chaudières suspendues avec compresseur et moteur; 12 bidons à lait, propres; Frigidaire à lait Bassin, Delaval, 2 moteurs; Batterie pour clôture; Echelle extensible en bois, 32 pi.; Moulin à gazon, neuf; Fusil pour grasser; Démonte-pneus; Sommier de garage; Auges en fonte; Réservoir (Drum) à gazoline; 50 tonnes de beau foin; articles de hangar; antiquités; Camion Ford 1966, Pick-Up 1 tonne, très propre.

CAUSE DE L'ENCAN: MORTALITÉ.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque accepté.
Pour informations, s'adresser à Mme Edmond Bonin ou à l'encan.

MARCEL CUSSON,

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ,
5 Rang Acadie,
ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU,
Tél. 787-5430.
P.S. — Mes connaissances sont à votre disposition pour tout genre d'encan.

ENCAN

Samedi, le 25 septembre, 1971,
à 12-30 h p.m. précises,
chez MME PHÉDORÉ BRULÉ,
VICTORIAVILLE.

La Ferme est située sur la route rurale No. 2 ou rue Cartier, à 3 milles de Victoriaville, en allant vers St-Albert, Cité Arthabaska.
SERA VENDU: un troupeau HOLSTEIN de CHOIX de 30 bêtes dont 18 vaches laitières, 2 fraîche vâlant, 5 vâlant à l'automne; 5 taures de 1 an; 1 taureau de 1 an; 1 taureau de 6 mois et 4 veaux. Ce troupeau est clair de test.
LE QUOTA DE LAIT sera vendu avant les vaches.
L'EQUIPEMENT DE LAITERIE COMPREND: Bassin Refroidisseur de 200 gall.; Trapeuse Surge à 3 chaudières avec installation complète; Réservoir à eau chaude; Bassin de lavage en acier inoxydable.
LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur Oliver 550 au gaz avec fourche et pelle à gravier; Faucheuse Oliver; Charrue à 2 versoirs; Herse à disques, à ressorts et à finir; Epandeur à fumier 110 minots; Semoir combiné; Râteau-Filure; Faneuse; Epandeur d'engrais chimique; Rouleau en acier; Grader; Sleigh double et simple; 2 Wagons sur pneus; Scie ronde; Piquets; toute l'installation d'étable comprenant 25 carreaux; Scie à bras; Chariot à fumier avec rails; Eventail électrique; Clipper; 8; balles de foin; Feu de forge; Ecluse; Parcase; Balance, capacité 2000 lb; Outils de hangar et une foule d'autres articles trop long à énumérer.
SERA AUSSI VENDU: 1 champ de blé d'Inde de 8 arpents et tout l'engrais de ferme.

CAUSE DE LA VENTE: Décès accidentel du propriétaire.
CONDITIONS: COMPTANT.
Pour information, s'adresser à:

JEAN-PAUL DUBOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ,
PLESSISVILLE,
Tél. 362-7240
"A votre disposition pour tous genres de ventes par Encan."

ENCAN PUBLIC

et VOLONTAIRE
Samedi, le 25 septembre, 1971,
à 1 h p.m. précise,
chez M. PETER LANYCIA,
ELVIDGE ROAD,
ST-BERNARD DE LACOLLE, P.Q.

SERA VENDU: très bon troupeau au complet dont 54 vaches à lait; 13 vaches fraîche vâlant, 6 dues au temps de l'encan, 5 en octobre; 6 en novembre; 3 en décembre, 4 en février; la balance au printemps; 6 taures de 2 ans, ouvertes; 1 taureau de 2 ans; 1 taureau d'un an; Quota de lait pour Montréal, 463 lb par jour. Classe 1: Quota Classe 2: Bulk Tank Delaval, capacité 35 bidons; Chaudières, Couloirs, etc., etc. Epandeur à fumier "Ford" avec prise de force; 3,000 balles de foin.

RAISON DE LA VENTE: ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.
CONDITIONS: Argent comptant ou prendre arrangements avec l'encan.

ROGEL LAMOUREUX,

ENCANTEUR LICENCIÉ,
NAPIERVILLE, P.Q.
Tél. 245-3435.

VENTE PAR ENCAN

Vendredi, le 24 septembre 1971,
à 1 h p.m. précise,
chez M. GEORGES FRÉCHETTE,
de STE-CLOTILDE DE HORTON,
Cité Arthabaska.

La Ferme est située dans le 5e Rang.
SERA VENDU: 43 vaches laitières dont 10 mettront bas à l'automne; 8 taures de 2 ans; 8 veaux; 1 bouef de 2 ans.
LE QUOTA DE LAIT sera vendu à l'encan.

MACHINERIE: Tracteur International B-275, comme neuf; Tracteur Intern. avec chargeur sur le devant; Presse à foin Massey-Ferguson No 9; Monte-Balles;

Râteau-Filure; Faucheuse; 2 Wagons; Herse à disques, hydraulique; Herse à finir; Charrue à 3 sillons; Charrue à 2 sillons; Epandeur d'engrais; Moissonneuse-Lieuse; Bulk Tank Zero, capacité 500 gallons; Trapeuse à 4 chaudières; Nettoyeur d'étable Vincent, neuf, 10,000 balles de foin; un lot de paille; un lot de grain et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT
PRÊTS DE BANQUE ACCEPTÉS
D'ACHETEUR QUALIFIÉ.
Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec:

LUCIEN HOULE,

ENCANTEUR LICENCIÉ
Acheteur de Terres et Roulant
ST-ALBERT, Cité Arthabaska,
Tél. 353-2270.

IL Y AURA VENTE

PAR ENCAN
Lundi, 4 octobre, à 1 h p.m. précise
chez GILLES VINCENT
12e Rang de St-Samuel
La ferme est située entre St-Valère et Ste-Clothilde-de-Horton

SERA VENDU: Un troupeau de 65 bêtes à cornes de race "Holstein" améliorée, comprenant: 42 vaches dont 15 mettront bas d'ici décembre. La moyenne du troupeau est de 12,600 lb par vache avec un test de 3.5% de gras. Ce troupeau est contrôlé par le Collège Macdonald, 14 Taures qui mettront bas au printemps. 9 génisses de 3 à 6 mois. Un quota de lait de 400,000 lb.

LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur "Fordson" Major avec pelle; Tracteur "Ford" No. 800; 2 Wagons sur pneus avec plate-forme; Herse à disques "Ford" modèle 202 hydraulique 32 disques; Herse à disques "Ford" modèle 202 hydraulique 32 disques; Herse à ressorts hydraulique; Semoise à disques; Epandeur d'engrais "New Holland" 165 minots mod. 511 avec prise de force; Charrue "International" hydraulique à 3 versoirs; Grader "Lessor"; Rouleau d'acier; Herse à pacage; Traîne à roches; Herse à terre neuve; 2 Sets de Charnes à tracteurs; Banc de scie; Scie mécanique; Faucheuse Conditionneuse "Ford" modèle 535; Presse à foin "Ford" modèle 530; Râteau "Oliver" 207; Monte-balles de 40 pi. et moteur; Convoyeur à foin de 105 pi.; Séchoir à foin avec moteur 5 forces; Traîneau à balles; 200 Piquets; Un lot de bois de sciage; Paire de Sleighs doubles; 7000 Balles de beau foin conditionné; Bull Tank "Zero" de 600 gall. avec lavage automatique; Semi-pipe-line 109 pi. avec lavage automatique; Compresseur de traieuse "Co-op" avec moteur de 2 forces, 4 unités; Réservoir eau chaude "Cascade 40"; Beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT OU
PLAN DE BANQUE ACCEPTÉ
POUR ACHETEUR QUALIFIÉ.
Pour plus d'informations, s'adresser à

LUCIEN HOULE

ENCANTEUR LICENCIÉ
ACHETEUR DE TERRE
ET ROULANT
St-Albert, Cité Arthabaska,
Tél. 353-2270

ENCAN - ENCAN

MARCHE DU CULTIVATEUR
FONTAINEBLEAU
(Cité Wolfe),
à 1 h p.m. précise,
Vendredi, le 15 octobre, 1971
et
Jeudi, le 28 octobre, 1971.

Il y aura Ventes spécialement organisées d'animaux de boucherie, bœuvillons, taures, gros veaux, de différentes races, surtout d'HEREFORD. Ce sont deux ventes à ne pas manquer, tant pour les Acheteurs que pour les Vendeurs d'animaux d'engraissement ou d'abattage.

COMMISSION: 3%
Aussi nous avons ENCAN
chaque MARDI SOIR.

Pour informations:
FONTAINEBLEAU (819) 877-2271,
le mardi.
LAURIERVILLE (819) 365-4552,
Martin Roy.
PRINCEVILLE (819) 364-2368,
Richard Bernier.

ENCAN

Mardi, le 29 septembre, 1971,
à 1 h p.m. précise,
sur la Ferme de M. JOHN BUSTARD,
3 milles au sud-est de HOWICK, Comté
Châteauguay.

SERA VENDU: 90 têtes d'animaux HOLSTEIN dont 25 enregistrés avec papiers; 47 vaches laitières 15 fraîche vâlant, les autres devant vâler cet automne et à l'hiver; 10 excellentes taures devant vâler cet automne; 15 taures de 1 à 6 mois; 14 excellentes taures, ouvertes; Dans cette vente, il y a des filles de LASSIE LEADER, KENGOR SUPREME, ROY-BROOK TELSTAR et ROCKMAN "Bulk Tank" Sunset, capacité 540 gallons. Quota de Lait Nature, (Montréal), de 858 lb par jour. Lait de Transformation, 224,180 lb.

VENTE SOUT LA TENTE.
CONDITIONS: COMPTANT.
Pour informations, s'adresser à:

LYELL J. GRAHAM,

ENCANTEUR,
ATHELSTAN, QUÉ.
Tél. HUNTINGDON, 264-2289.

ENCAN

Vendredi, le 1er octobre, 1971,
à MIDI précis,
sur la Ferme de
M. JOSEPH KILSDONK,
5 milles à l'est de HEMMINGFORD,
Cité Huntingdon.

SERA VENDU: un bon troupeau HOLSTEIN de 54 têtes dont 38 vaches, plusieurs fraîche vâlant, les autres devant vâler cet automne et à l'hiver. Le taureau de service est issu de "Rockman", 13 taures "ouvertes" de "Lassie Leader" et "Rockman".
Bulk Tank Sunset, capacité 545 gallons. Quota de Lait Nature, (Montréal), de

874 lb par jour; Lait de transformation, 39,735 lb.
Excellente machinerie: Tracteur Nuffield, Diesel, No 1060 (60 C.V.) avec hydraulique, broc et fourche à fumier; Charrue hydraulique Hydrien, à 4 sillons; Planteur à blé d'Inde Ford, 2 rangs, Neuf; Epandeur à fumier New-Holland, 160 minots, Neuf; Videur de Silo PATZ, un an d'usage et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

LA FERME EST AUSSI À VENDRE.
CONDITIONS: COMPTANT.
Pour information s'adresser à:

LYELL J. GRAHAM,

ENCANTEUR,
ATHELSTAN, QUÉ.
Tél. HUNTINGDON, 264-2289.

VENTE par ENCAN

Samedi, le 2 octobre, 1971,
à 1 h p.m. précise,
sur la FERME DU ROY,
Propriété de Messieurs Wilfrid et Jean Roy,
de ST-PIERRE-DE-BROUGHTON,
pour un groupe d'Éleveurs de bétail AYRSHIRE. Sera vendu environ 40 taures, toutes dues pour vâler en octobre et en novembre, contrôlées et classées. Nous aurons aussi 10 taures et jeunes vaches dues au printemps. C'est une chance à ne pas manquer car nous aurons du CHOIX!

CONDITIONS: Comptant.
Pour informations s'adresser à:

GEORGES GOGGIN,

ENCANTEUR LICENCIÉ
BILINGUE DE PLESSISVILLE
Tél. 263-2195
PROPRIÉTAIRE DE LA FERME
BARILÉE ENR.
ou à: M. Jean-Marie Roy,
St-Pierre-de-Broughton,
Tél. (418) 424-3860.

VENTE PAR ENCAN JEUDI, le 30 septembre,

à 1 h p.m. précise,

chez M. HECTOR BOUCHER,
Rang des Frères,
STE-CLOTILDE DE HORTON,
Cité Arthabaska,
à 3 milles du Village.

SERA VENDU: un troupeau de 35 bêtes HOLSTEIN AMÉLIORÉ dont 31 vaches, 3 vâlant à l'automne, la balance vâlant en février et en mars; 2 génisses de 8 mois; 2 taureaux de 9 mois; aussi Quota de Lait de 229,000 lb.

EQUIPEMENT DE LAITERIE AU COMPLET — Bulk Tank Wood, cap. 400 gallons; Trapeuse Surge, 4 chaudières avec compresseur.
MACHINERIE: Tracteur Massey-Harris modèle 180, 4 ans d'usage; Tracteur Massey-Harris 65 Diesel, année '64; Charrue 3 raies; Herse à disques; Epandeur d'engrais 80 minots; 20 abreuvoirs avec pipage; 40 chaînes à vaches; 11 carcans à vaches; Pompe à eau; Semoise à blé d'Inde à 2 rangs; Banc de scie; Râteau-Filure Cockshutt; Fourche à fumier, arrière, pour tracteur; 4,000 balles de foin.

CONDITIONS: COMPTANT
OU PRÊT DE BANQUE POUR
ACHETEUR QUALIFIÉ.
Pour tout renseignement, s'adresser à:

**CHARLES
CHAMPAGNE,
COMMERÇANT,
STE-ÉLISABETH de
WARWICK,
Cité Arthabaska
AUSSI
ACHETEUR DE
ROULANT DE FERME
AU COMPLET.**

Tél.: (819) 358-2785
Encan avec Permis: Lucien Houle, St-Albert.

VENTE PAR ENCAN

pour M. LIONEL BOUCHARD,
6e Rang, à 1 mille de STOKE,
Cité Richmond,
Jeudi, le 30 septembre, 1971,
à 1 h p.m. précise.

SERA VENDU: un troupeau de 37 têtes comprenant 14 vaches HOLSTEIN — 3 taures de 2 ans — 4 taures HOLSTEIN de 1 an — 1 taure CHAROLAIS, 1 an — 1 taure HEREFORD, 2 ans — 6 taures HEREFORD, 1 an — 6 taures de 1 an, CHAROLAIS X HOLSTEIN — 1 bouvillon de 10 ans — 1 bouvillon CHAROLAIS de 10 ans et 2 veaux CHAROLAIS. Aussi 16 truies dont quelques-unes en gestation et un verrat d'un an.

MACHINERIE: Tracteur David Brown 950, Diesel, complet, avec pelle en avant; Faucheuse Allis-Chalmers; Charrue David Brown, hydraulique, à 3 sillons; 2 Wagons sur pneus; Niveau hydraulique, arrière, pour tracteur; Epandeur à fumier New Holland; Herse à doubles disques pour tracteur; Jeu de herse niveleuse, hydrauliques; Combine à grain Allis-Chalmers; Faneuse à foin; Semoir à grain International; Moulange à marteau; Trapeuse Surge complète, à 2 chaudières; Laiterie Linda Belle; Quantité de carcans à vaches et bols à eau; Bidons à lait et autres accessoires de laiterie; Coupe-cornes — 2 Tondeuses à animaux, Stewart, Quantité de vieux fer, petits outils, jeux de chaînes, et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

**IL Y AURA CANTINE
SUR LES LIEUX.**
CONDITIONS: COMPTANT OU
PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ.

**ART BENNETT,
ENCANTEUR,
SAWYERVILLE, P. QUÉ.
Tél. 819 — 889-2272.**

VENTE PAR ENCAN

pour M. ADÉLARD ASHBY,
11 milles de LENNOXVILLE,
sur le chemin Hatley,
à 1 h p.m. précise.

SERA VENDU: un troupeau laitier de 39 têtes comprenant 13 vaches AYRSHIRE dont quelques-unes fraîche vâlant; 7 vaches SHORTHORNS à double fin; 2 bouvillons de 1 an; 7 génisses

874 lb par jour; Lait de transformation, 39,735 lb.
Excellente machinerie: Tracteur Nuffield, Diesel, No 1060 (60 C.V.) avec hydraulique, broc et fourche à fumier; Charrue hydraulique Hydrien, à 4 sillons; Planteur à blé d'Inde Ford, 2 rangs, Neuf; Epandeur à fumier New-Holland, 160 minots, Neuf; Videur de Silo PATZ, un an d'usage et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

LA FERME EST AUSSI À VENDRE.
CONDITIONS: COMPTANT.
Pour information s'adresser à:

**LYELL J. GRAHAM,
ENCANTEUR,
ATHELSTAN, QUÉ.
Tél. HUNTINGDON, 264-2289.**

VENTE PAR ENCAN

pour M. ADÉLARD ASHBY,
11 milles de LENNOXVILLE,
sur le chemin Hatley,
à 1 h p.m. précise.

SERA VENDU: un troupeau laitier de 39 têtes comprenant 13 vaches AYRSHIRE dont quelques-unes fraîche vâlant; 7 vaches SHORTHORNS à double fin; 2 bouvillons de 1 an; 7 génisses

SHORTHORNS; 9 génisses AYRSHIRE; 1 taureau AYRSHIRE d'un an.
MACHINERIE: Tracteur Intern. No 250, Diesel; Tracteur Case No B.A. avec chargeur en avant; Tracteur Farmall H, Presse à foin Massey-Ferguson No 12, comme neuve; Moissonneuse-Batteuse McKee à moteur fixe, Ford; Monte-Balles Allied 32 pi., comme neuf, avec moteur; Charrue Massey-Ferguson à 3 sillons; 2 Wagons de ferme sur pneus, avec montants à foin; Herse à pâturage Ford; Éléments traînés par tracteur; Charrue Oliver à 3 sillons, nouveau genre; Epandeur de chaux New-Holland; 2 Herse McCormick à doubles disques; Epandeur de fumier New Idea, à tracteur; Herse niveleuse et à ressorts; Charrue Cockshutt à 2 raies; Scie ronde; quantité de bois de charpente 1 et 2 po., presque tout du bois neuf; Environ 5,000 balles de foin; Faucheuse Case No. 10, hydraulique; emorquer; Sleighs; environ 200 minots d'avoine; Meule à grain; 350 seaux à séve; Trapeuse Surge; complète avec 3 chaudières Surge, Boghe sur pneus; Harnais; grosse quantité de vieux fer, chaînes, outils, etc. et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

La ferme de 181 acres avec bâtisses et bonne coupe de bois mou est aussi à vendre.

CAUSE: MALADIE DE
MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE.
CONDITIONS: COMPTANT.

ART BENNETT,

ENCANTEUR,
SAWYERVILLE, QUÉ.
Tél. 819 — 889-2272.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

AIDE-DOMESTIQUE demandée, plus de 25 ans de préférence; 4 enfants, 3 d'âge scolaire; Chambre, TV couleur, salle de bain privées; Très bon salaire. Références. MME MICHEL POIRIER, 741 PRESSEAU, STE-THERÈSE - en HAUT.

AIDE - MÉNAGÈRE, expérimentée, famille canadienne-française; 4 grands enfants; entretien général; chambre privée; fin semaine libre; pas de cuisine; \$40, semaine. MME A. GRIMARD, 11,909 FRIGON, MONTRÉAL 356. Tél. 331-2277.

PERSONNE sérieuse, responsable, âge moyen; 2 garçons 15-8 ans; chambre privée, TV couleur, Bon salaire, ALFRED LAMBERT, 394, 83e AVE-NUE, CHOMÉDEY (LAVAL). Tél. 688-6746.

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisières. Fil bouclé et de fantaisie. Polylon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

LAINE À TRICOT: Orlon, Poly-On, Taslan, Viscose. Fil à tisser. Lisières Jersey. Échantillons gratuits sur demande. S. Collette, grandeur universelle, 56,50 la dz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q. L.T.

Augmentation de la production de laine

OTTAWA (DNC) — Statistique Canada (autrefois le Bureau fédéral de la statistique) évalue à 3,642,000 livres la production canadienne de laine tondue en 1971, soit une augmentation d'environ 5 pour cent de plus que celle de 1970 qui avait été de 3,458,000 livres.

CULTIVATEURS, vous voulez que l'U.C.C. vous aide, dites OUI à l'U.C.C.! Dites OUI au recruteur.

CULTIVATEUR, prends tes affaires en mains si tu veux réellement prendre ta place dans la société. L'U.C.C. est là qui t'attend!

OUVRE TA PORTE au recruteur, c'est ton ami!

Communiqué
Fédération U.C.C.
Rimouski.

Il s'agit de la première augmentation de production depuis 1960, précise-t-on dans une communication distribuée, cette semaine, à Ottawa.

L'augmentation provient uniquement des producteurs de l'Ouest où la tonte est estimée à 2,093,000 livres, soit 10 pour cent de plus qu'en 1970. Dans l'Est canadien, on estime que la production a régressé d'un pour cent par rapport à l'an dernier.

Quant au nombre de moutons tondus, cette année, il serait de l'ordre de 473,000, soit 5 pour cent de plus qu'en 1970, ce qui constitue également la première hausse depuis 1960.

Cette dernière augmentation provient d'un accroissement du cheptel de l'Ouest.

Statistique Canada indique, d'autre part, que le poids moyen des toisons pour l'ensemble du pays a été de 7.7 livres en 1971, soit le même qu'en 1970. Dans l'Ouest, cette moyenne a légèrement régressé par rapport à celle de l'année dernière alors qu'elle est demeurée inchangée dans l'Est.



M. Édouard Lemay, dont la photo apparaît ci-haut est l'agent autorisé pour la vente d'abonnements à LA TERRE DE CHEZ NOUS, dans le comté du Lac Saint-Jean. Nous espérons qu'on voudra bien profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS.

Conseiller en gestion demandé

Par suite du départ de son conseiller en gestion, le Syndicat de gestion agricole Iberville-Missisquoi est à la recherche d'un spécialiste de la gestion des fermes. Les agronomes (de préférence déjà spécialisés en gestion) qui sont intéressés par cette fonction sont priés de communiquer avant le 5 octobre 1971 avec M. Maurice Carrel, Département d'Économie rurale, Faculté d'Agriculture, Université Laval, Québec.

La Fédération de l'U.C.C. de la Mauricie demande un responsable de service

Fonction: Cette personne devra voir à l'organisation du service, à l'animation, à l'information et à la mise en place des diverses réunions d'études à l'intention des membres. Elle devra également voir à l'organisation de diverses sessions d'études régionales.

Exigences: 15 ans de scolarité ou une expérience pertinente de la fonction. Le candidat doit également pouvoir communiquer oralement avec aisance dans les groupes et rédiger des textes avec facilité. Il doit enfin posséder des aptitudes pour l'organisation et des qualités de vulgarisateur.

Conditions de travail: Le bureau de la Fédération de l'U.C.C. de la Mauricie est situé au Cap-de-la-Madeleine. La personne qui y sera engagée y aura son bureau. Le salaire sera déterminé selon la formation et l'expérience.

Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 5 octobre 1971, à l'adresse suivante:

Le directeur régional,
Fédération de l'U.C.C. de la Mauricie,
93, boul. St-Louis, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

ANNONCES CLASSÉES

(Suite de la page 17)

TRACTEUR Diesel 710 (400 hres d'ouvrage). Souffleuse à neige; 2 Vis; Pelle. Cause: Maladie. OSCAR MASSE, 850, BOUL. L'ANGE-GARDIEN, L'ASSOMPTION.

MAISONS A VENDRE

MAISON, 8 pièces avec emplacement, chauffage central, eau d'aqueduc; 3 milles du Village de St-Pie; 8 milles de St-Hyacinthe. ARMAND ST-PIERRE, ST-PIE, CTE BAGOT. (Bas de la Rivière). Tél.: 772-2739.

MUSIQUE

TRES grande aubaine!!! Disques neufs, 45 tours, 25 chacun. Catalogue, 10c. NELSON, BOITE POSTALE 22, POINTE-AUX-TREMBLES 300, QUE.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables! H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

ON DEMANDE

ACHETEUR et VENDEUR d'animaux de toutes sortes, de roulants de fermes et de troupeaux laitiers, avec ou sans quota industriel. JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE VILLAGE, CTE NICOLET. Tél.: 23-S-1.

ACHETERAIS

QUOTA Lait Nature Consommation (Classe 1) — Transformation (Classe 2), en partie ou au complet. Tél.: 514-469-2839.

ACHETERAIS QUOTA LAIT NATURE

CULTIVATEURS, voulez-vous vendre votre Quota de Lait Nature, Consommation ou Transformation au complet? Argent comptant ou chèque accepté. TÉLÉPHONE: (514) 469-2956.

ACHETERAIS petit tracteur avec pelle à neige. Tél.: 681-5451 (LAVAL).

ACHETERAIS Quota de lait industriel Quota de lait de Transformation — TÉLÉPHONE: 514-796-3453.

LAPINS

Achetons Lapins vivants, de 5 à 7 lb, bien nourris, 0.33c la lb. Nous ramassons jusqu'à 150 milles de St-Polycarpe; Quantité minimum, 50 lapins. ABATTOIR et RANCH DE SÉLECTION CUNICOLE D'ULIVO, ST-POLYCARPE, CTE SOULANGES, P.Q. Tél.: 265-3466 (les mardis seulement).

FOURRURES DEMANDÉES

ACHETERAIS vieux manteaux de chat sauvage pour hommes, toutes grandeurs, en bonne condition. Paiement jusqu'à \$50, et plus. Téléphoner: 1-(514) 843-4000, frais renversés.

POUSSINS POULETTES

1,000 POULETTES prêtes à pondre, à vendre. TÉLÉPHONE: 454-2288 après 7 hres le soir.

POUSSINS d'un jour et démarrés, faisans, chapons de 4 semaines, poulettes plus âgées, tous âges. Catalogue, TWEDDIE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

2 MAISONS situées rue Principale, à Bedford; 2 logements de 4 pièces chacune, avec chambre de bain, 220 amps., grand solarium. Prix: \$6,500, et \$7,500. — TÉLÉPHONE: 296-4339.

SERVICES

ÉPANDAGE de fumier — Excavation — Dénégement etc., etc. — S'adresser à: ALLARD & BRISSETTE, INC., 16 RUEISSAU NORD, BELOEIL — 467-5002 ou 467-6319 (frais d'appels acceptés).

TERRES A VENDRE

81 ARPENTS, terre à jardinage, sans roulement; très bonne maison, bâtiments neufs. RAYMOND CONSTANTIN, ST-EUSTACHE (DEUX-MONTAGNES). Tél.: 473-4314.

PLUSIEURS FERMES de grands et prix variés, à vendre sur la RIVE-SUD — FERMES LAITIÈRES — FERMES DE CULTURE MARAÎCHÈRE — FERMES DE CULTURE INDUSTRIELLE — PETITES FERMES "PASSE-TEMPS" — MAISONS DE CAMPAGNE. S'adresser à: LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA RIVE-SUD, 219, Notre-Dame, Ville St-Rémi Cte Napierville. Tél.: 454-2311 ou 454-9421

YAMASKA, 253 arpents, avec ou sans roulement; 58 têtes Holstein; maison antique; bâtiment neuf. LÉONARD LÉVEILLÉE. Tél.: 789-5027.

FERME, 65 arpents, maison 9 pièces, garage, entrepôt; verger, 1000 pommiers; érablière, 1300 chaudières, équipement neuf; le tout situé sur les flancs du Mont Rougemont. MICHEL CHABOT, C.P. 25, 150 RANG NORD, ST-JEAN-BAPTISTE (ROUVILLE). Tél.: 514-467-2318.

TERRE, 84 arpents, 30 milles de Montréal — 1 mille, TransCanada. Bien bâtie. \$16,000. — ST-LIBOIRE (54 RANG ST-GEORGES). Tél.: 793-2724.

TERRE, 78 arpents en culture; bonne terre à légumes et grosse culture; avec ou sans roulement. Située 1/2 mille du Village de St-Lin. Cause de vente: Santé. TÉLÉPHONE: 223-3356, ST-LIN.

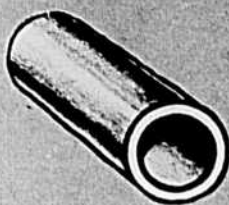
TERRE 90 arpents cultivables, avec bâtisses; située dans le Village St-Étienne. BENOIT LEDUC, ST-ÉTIENNE de BEAUPHARNOIS. Tél.: 429-5830.

— Réfléchir avant d'investir —



Citadelle vous dit
Investissez
Tuyau 4" - 6" - 8"

DRAINAGE terre cuite



Durée
E prouvée
Livraison sur palettes
Longévité
E xpérience 50 ans

Be Brique Citadelle Ltée

Beauharnois:
Tél.: Zone 514 — 429-3828

C.P. 1785 Québec 2
2140 boul. Ste-Anne, Québec 3
Tél.: 418 — 663-7821

Pour de plus amples informations, écrivez à: 2140, boul. Ste-Anne, Québec 3

Nom
Adresse
Ville

ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE

(Ci-après appelée la Compagnie)
Siège social: Montréal

AVIS D'ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES

Avis est par les présentes donné que les ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES 1971 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans les régions mentionnées plus bas seront tenues aux lieux, dates et heures indiqués ci-après:

RÉGION	DATE	LIEU	HEURE
St-Jean-Valleyfield	Le 5 oct. 1971	St. Rémi	11 h.a.m.
Québec-Est	Le 6 oct. 1971	Ville Vanier	1 h.p.m.
Québec-Nord	Le 6 oct. 1971	Ville Vanier	1 h.p.m.
Québec-Ouest	Le 6 oct. 1971	Ville Vanier	1 h.p.m.

DESCRIPTION DES RÉGIONS

St-Jean-Valleyfield: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de St-Jean — Valleyfield.

Québec-Est: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est.

Québec-Nord: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord.

Québec-Ouest: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Ouest.

REMARQUE

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de ces assemblées régionales annuelles, à élire des délégués et des substituts pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

Le Secrétaire,
PIERRE-EUG. PROULX

Donné, à Montréal, le 16 septembre 1971

TERRES DEMANDÉES

PARTICULIER cherche terre boisée ou abandonnée, rayon 50 milles de Montréal. Indiquer prix. Écrire: C.P. 253, STATION DELORMIER, MONTRÉAL.

LOUERAIS environ 250 arpents de terre sablonneuse pour culture de patates; bail de 5 ans; dans un rayon de 15 milles de St-Roch L'Achigan. FORTIN & SAURIOL, ROUTE 18, ST-ROCH L'ACHIGAN. Tél.: 832-2144.

ACHETERAIS ou louerais 6 terres nues, de 100 acres et plus, non cultivées, pour culture. Comtés Drummond et Richmond. Pour informations, téléphoner: 819 — 396-2543.

VOYAGES

TOURNEE EUROPÉENNE de centres d'élevage avec Pierre Léonard du Comité Conjoint des Races Laitières, le 22 novembre au 7 décembre, \$529. BOITE POSTALE 486, MONTRÉAL-NORD, 514 — 661-7341.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

MARDI, LE 21 SEPTEMBRE 1971

Les prix de la volaille sont demeurés les mêmes. Les marchés du poulet de grill et du poulet lourd ont continué d'être stables. Les approvisionnements de dindons de toutes les pesanteurs furent abondants pour une demande tranquille.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	48¢-49¢
5 lb et moins de 6	46¢-47¢
4 lb et moins de 5	37¢

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb	36¢-37¢
---------------	---------

POULES	
6 lb et plus	30¢-31¢
5 lb et moins de 6	30¢-31¢
4 lb et moins de 5	30¢-31¢
Moins de 4 lb	nil

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	34¢-36¢
10 lb et moins de 16	35¢-37¢
16 lb et plus	33¢-36¢
Canards	61¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	24¢
6 lb et moins de 7	22¢
5 lb et moins de 6	19.85¢

Poulets à griller
et à frire

Moins de 5 lb	19.85¢
---------------	--------

POULES	
7 lb et plus	9¢ à 10¢
6 lb et moins de 7	8¢
5 lb et moins de 6	6¢
Moins de 5 lb	4¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	22.5¢
12 lb et moins de 20	23¢
20 lb et plus	22¢

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 9 septembre 1971

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra-Gros 24¢-27¢	33¢-36¢
A-Gros	23¢-26¢ 32¢-35¢
A-Moyens	11¢-14¢ 19¢-22¢
A-Petits	03¢-06¢ 08¢-11¢
A-Pee-Wee	02¢-03¢ 03¢-06¢

Prix des oeufs aux distributeurs
en vigueur
du 20 au 26 septembre

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	47¢
A-Gros	46¢
A-Moyens	37¢
A-Petits	28¢
A-Pee-Wee	21¢
En vrac	02¢ de moins

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 17 septembre 1971

Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac
(Les frais d'entreposage, d'intérêt et de chargement sont exclus)

Montréal Trois-Rivières Québec

BLÉ
ORGE
AVOINE
MAÏS AMÉRICAIN
(Jaune, No 3)

F.A.B. Track — Par wagon complet

MAÏS ONTARIEN
(Jaune, No 2 C.E.)

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate
Source: Office Canadien des Provenances (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO
lundi, 20 septembre 1971

Porcs	25.50-26.00
(moyenne)	25.71
Truies	16.55-17.15
(moyenne)	16.85

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Porcs	25.85-26.65
(moyenne)	26.24
Truies	17.20-17.40
(moyenne)	17.30

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 20 septembre 1971

FRUITS

POMMES: McIntosh 1.75 - 2.00,
Lobo 1.75 - 2.00, Melba 1.50, Wealthy
1.50, Wolf River 1.50 - 1.75, Pommet-
tes 3.50 - 4.00/boisseau, Lobo 2.00/
4 x 4 pintes, McIntosh 2.00/4 x 4 ptes.

LÉGUMES

AUBERGINES: 2.50 - 3.00/minot
BETTERAVES: 1.00/25 lb, 1.50/
50 lb.
BLÉ D'INDE: .25 - .30/doz.
BROCOLI: 2.50 - 3.00/doz.
CAROTTES: .65 - .75/doz de pa-
quet, 1.75/24 cellos de 2 lb ou 10
cellos de 5 lb, 1.25 - 1.50/50 lb.
CÉLERI: 2.00 - 2.25/24.
CHICORÉE SCAROLE: 1.25 - 1.50/
16.

CHOUX: Verts 1.00 - 1.25/18, .80 -
1.00/50 lb, rouges 1.50 - 1.75, Savoy
1.50 - 2.00/12.
CHOUX BRUXELLES: 4.00 - 4.25/
16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 2.00 - 2.50/15.
CHOUX FLEURS: 1.75 - 2.00/doz.
CIBOULETTE: 1.00 - 1.25/doz.
CITROUILLES: 2.50/doz.

CONCOMBRES: .40 - .50/doz, à
mariner 2.00 - 10.00/minot, suivant
la grosseur.

ÉCHALOTES: .70 - .85/doz de pa-
quet.

FÈVES: Jaunes & vertes 2.50 - 3.00/
20 lb.

LAITUE: Iceberg 2.50/18, Boston
2.25, Romaine 1.75/16.

OIGNONS: Jaunes gros 2.25 - 2.50,
moyens 1.75 - 2.00/50 lb, 1.00/25
lb, .35/10 lb, 2.75/24 cellos de 2 lb,
rouges 2.50 - 2.75/50 lb, .50/10 lb.

PANAIIS: 1.75/20 lb, 3.00/40 lb.

PERSIL: .80 - 1.00/doz de paquet.

PIMENT: Vert 1.00/boîte, 2.50/mi-
not, rouge 3.50 - 3.75/minot.

POIREAUX: .90 - 1.00/doz.

RADIS: .50 - .55/doz de paquet,
2.50/30 cellos de 6 oz.

RUTABAGA: 1.25 - 1.50/50 lb,
1.75/minot.

TOMATES: Rouges 1.25 - 1.75/20
lb, .90/15 lb, .50/4 pintes, .95/11
pintes, roses 1.25 - 1.75/20 lb.

VENTES PAR

LES GROSSISTES

PATATES: Québec Nouvelles .80 -
.90/50 lb, .45 - .50/25 lb, .22 - .25/
10 lb, petites .75/50 lb, lavées 2.00 -
2.25/boîte, 3.00/10 cellos de 5 lb.

I.P.E. 1.90 - 2.00/75 lb, 1.35 - 1.40/
50 lb, .33 - .34/10 lb, N.B. 1.25 -
1.30/50 lb, Louisiane sucrées 6.25/
50 lb, 6.15/20 x 3 lb, Virg. type Idaho
7.00 - 7.25/90 à 100 unités.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 18 septembre 1971

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les arri-
vages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92, 67¢, 93, 68¢.
Prix de vente de la Commis-
sion Canadienne du lait, en
56 lb, 68¢

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé, Canada 1ère catégorie,
sacs, 26¢ à 29¢ Cylindre
Canada 1ère catégorie, sacs,
25½¢ à 26½¢. Aliments du
bétail 23¢ à 24¢.

Poudre de lait de beurre,
21½¢ à 22¢.

Poudre de petit lait .06¢
à .06½¢.

Caséine 30 mailles nil.
Lait évaporé, caisse 48/16
9.15.

Crème douce la livre, ma-
tière grasse (en bidon) 90¢,
à 91¢.

Prix du fromage: blanc
73.5¢ et coloré 72.7¢.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fé-
déral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collabora-
tion avec les agents à commission (Montreal Livestock
Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents
acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest,
à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H.
Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tas-
sé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont:
Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Da-
genais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les réceptions au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles,
lundi, le 20 septembre 1971: 263 bovins, 249 veaux, aucun porc,
aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient inférieures à celles
de lundi dernier et se composaient de 78 bouvillons 168 taures
et vaches ainsi que de 17 taureaux. Toutes les classes étaient en
demande et le marché était actif. Les prix payés, lundi, pour les
diverses catégories étaient de stables à fermes comparés aux
prix payés lundi dernier.

Tel que pour les bovins, les arrivages de veaux étaient aussi
inférieurs à ceux de lundi dernier et se composaient de sujets
de diverses qualités. Toutes les catégories étaient en bonne de-
mande et le marché était actif. Lundi encore, les sujets achetés
pour l'engraissement ou l'élevage rapportaient des prix fermes de
\$47.50 à \$60.00 le 100 livres. Les autres catégories s'échan-
geaient à des prix variant de stables à fermes comparés à ceux
de lundi dernier.

Aucune réception de porcs, d'agneaux ni de moutons.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi le 20 septembre
1971: 467 bovins, 778 veaux, 7 porcs, 38 agneaux et moutons.

Moins nombreuses que celles de lundi dernier, les récep-
tions de bovins se composaient en grande partie de vaches
laitières. Le marché s'est maintenu actif et toutes les classes
étaient en demande. Trop peu de bouvillons et taures étaient of-
ferts en vente. Les vaches et les taureaux s'échangeaient à des
prix stables comparés à ceux de lundi dernier.

Toutes les catégories de veaux étaient en bonne demande
et le marché était actif. Les arrivages étaient à peu près les mê-
mes que ceux de lundi dernier et se formaient de sujets de diver-
ses qualités. Les jeunes génisses se vendaient de \$50.00 à \$59.00
le 100 livres. Les autres catégories rapportaient des prix légè-
rement moins élevés comparés à ceux de lundi dernier.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix. Les
bons agneaux se vendaient à \$28.50 le 100 livres. Les bons mou-
tons \$16.00 à \$16.50 le 100 livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	34.00-34.25
Bons	31.50-32.00
Moyens	29.75-31.25
Communs	24.00-29.50

VACHES

Les meilleures	24.75-25.75
Bonnes	23.00-24.00
Moyennes	22.00-22.75
Communes	20.25-21.75
Très communes	15.00-20.00

TAUREAUX

Bons	26.00-27.50
Ventes jusqu'à	30.00
Communs et moy.	20.00-25.75

TAURES

Choix	26.50-27.25
Bonnes	25.25-25.75
Moyennes	24.00-24.50
Communes	21.50-22.00

VEAUX DE LAIT

Bons	42.00-44.00
Ventes jusqu'à	47.00
Moyens	39.00-41.50
Communs	25.00-38.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Pour l'abattage	aucun
rituel	aucun
Lots mélangés	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	31.50
Moyens	29.00-30.50
Communs	27.50-28.75

VACHES

Les meilleures	24.75-25.75
Bonnes	23.00-24.50
Moyennes	21.50-22.75
Communes	19.50-21.25
Très communes	15.00-19.00

TAUREAUX

Bons	25.50-27.75
Ventes jusqu'à	29.00
Communs et moy.	20.75-24.50

TAURES

Choix	27.00
Bonnes	25.25-26.25
Moyennes	23.50-24.50
Communes	21.50-23.00

VEAUX DE LAIT

Bons	42.50-47.00
Ventes jusqu'à	49.00
Moyens	37.00-42.00
Communs	26.00-36.00

AGNEAUX

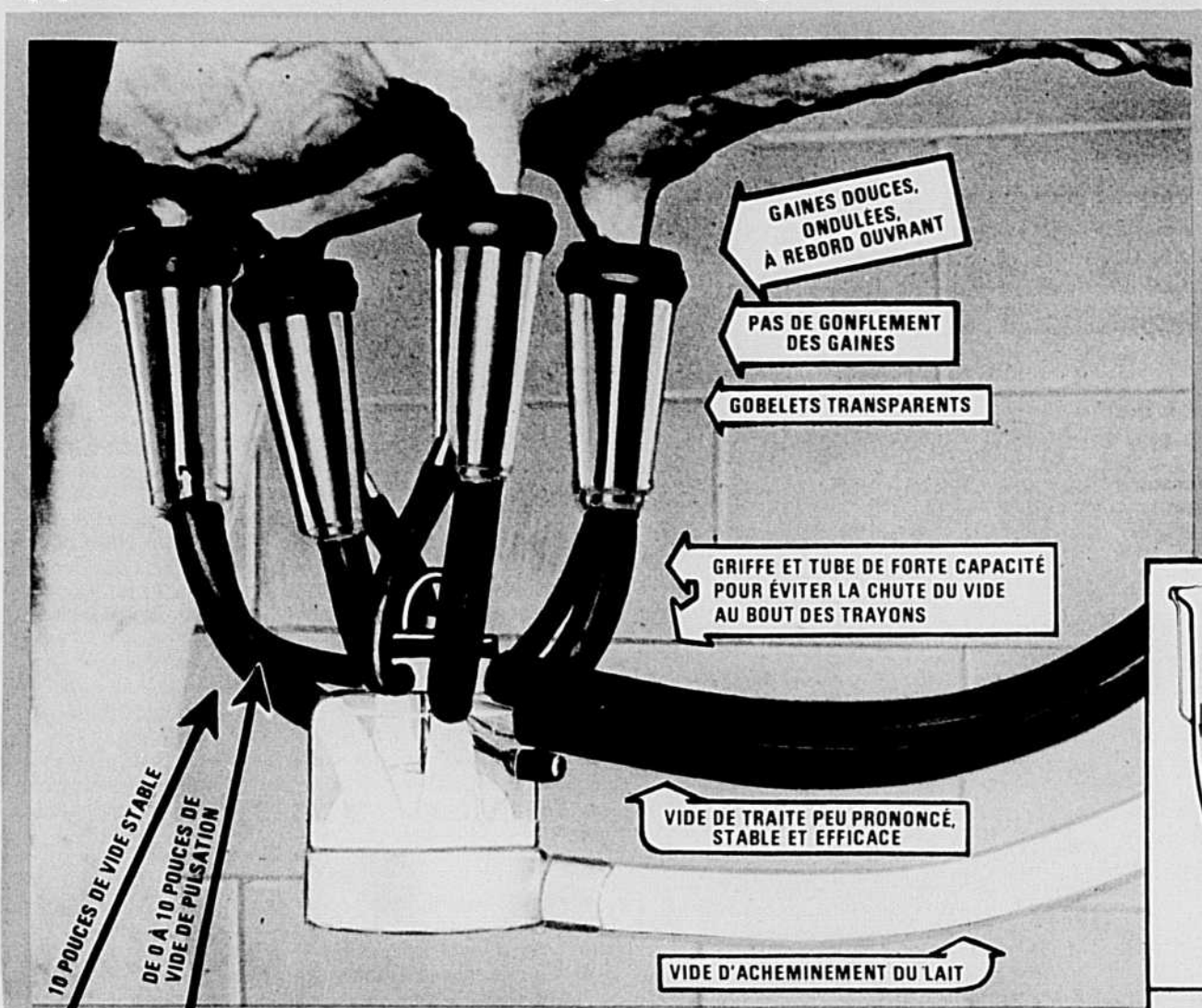
Bons	28.50
Communs	aucun
Pour l'abattage	aucun
rituel	aucun
Lots mélangés	aucun

MOUTONS

Bons	16.00-16.50
Communs	8.00

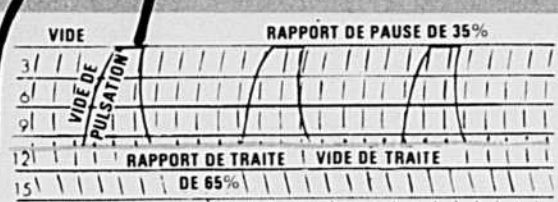
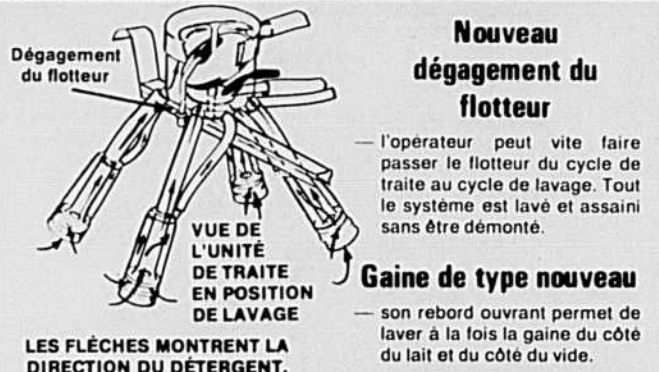
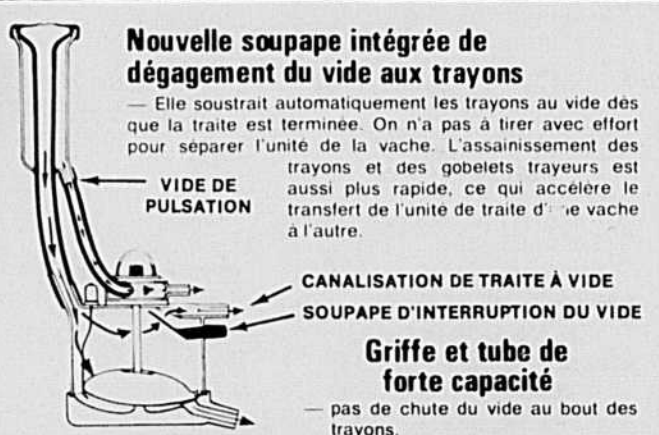
VOICI LE NOUVEAU MODÈLE DES ANNÉES 70 DU SYSTÈME DE TRAITE *Zero Concord*

le seul qui garantit un vide stable de traite au trayon - au salon de traite ou à l'étable ordinaire - avec pipeline bas ou élevé, court ou long - sans injection d'air dans les unités de traite pour acheminer le lait!

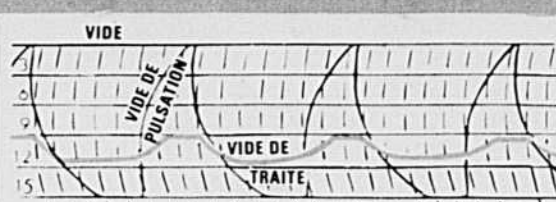


**NOUVEAU MODÈLE
DES ANNÉES 70
SYSTÈME DE TRAITE
Zero Concord
à pipeline et double vide
— avec "Cow Monitor"**

Seuls le vide stable et l'absence d'injection d'air permettent d'espérer jusqu'à 65% de réduction des leucocytes — une hausse de 20% de la production de lait — et la prévention de la rancidité.



Les graphiques ci-dessus de comparaison de la stabilité du vide indiquent le vide stable de ZERO CONCORD en comparaison d'un système à vide qui fluctue. La ligne rouge du graphique de droite ci-dessus révèle comment fluctue le vide d'un système ordinaire, vu qu'on traite les vaches et qu'on achemine



le lait par le même pipeline à vide. La ligne rouge du graphique de gauche ci-dessus montre que le vide de ZERO CONCORD est stable, grâce au DOUBLE VIDE. Graphiques réalisés avec la machine Detco.

La mammite est fort coûteuse et fait perdre aux éleveurs des États-Unis, selon les estimations, de \$400 à \$500 millions par année, soit \$23 par vache. De plus en plus d'experts en hygiène animale s'entendent à dire que bien des blessures aux trayons et au pis, qui ont contribué à propager la mammite, sont dues à la traite sous vide instable.

Si la mammite vous vole de l'argent, renseignez-vous sur le nouveau système de traite à pipeline et double vide ZERO CONCORD des années 70. Il associe une trayeuse révolutionnaire à pipeline et le refroidisseur en vrac entièrement automatique et à vide ZERO. Il est conçu spécialement pour traire avec un vide sûr et stable, afin de prévenir les blessures au pis et aux trayons que cause l'instabilité du vide de traite.

Le vide sûr et stable de ZERO CONCORD au bout des trayons est rendu possible par le nouveau principe scientifique breveté de ZERO... le DOUBLE VIDE... un premier vide traite les vaches et l'autre, entièrement différent, achemine le lait par un pipeline distinct au refroidisseur en vrac à vide. Avec le double vide, inutile d'injecter de l'air dans les unités de traite pour acheminer le lait, comme cela s'impose dans les trayeuses ordinaires.

Le DOUBLE VIDE élimine aussi une cause importante de rancidité et de mauvais goût du lait en empêchant l'agitation de l'air et le moussage du lait dans le pipeline. Nul air contaminé ne peut se mélanger au lait.

Bien des organes deviennent inutiles — quelle économie! Avec le DOUBLE VIDE, nul besoin de pompe à lait, de dispositif de dégagement et d'autres organes coûteux.

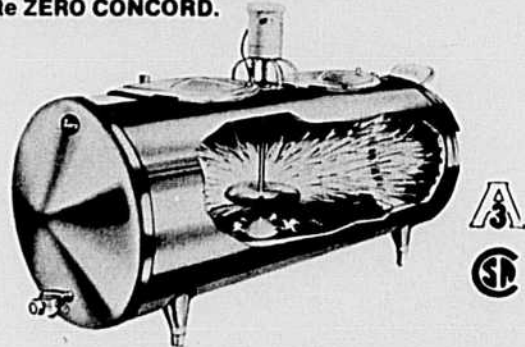
En plus des avantages du DOUBLE VIDE, le modèle Zero Concord des "années 70" vous offre une unité de traite nouvelle, compacte et simple, de forte capacité. Faite d'une nouvelle substance légère, solide et transparente qui vous laisse voir la traite, elle comporte une robuste base d'acier inoxydable. La griffe, les gaines et les gobelets de conception révolutionnaire possèdent les avantages illustrés et décrits ci-dessus.

Le nettoyage et l'assainissement automatiques intégrés et visibles à bouton-poussoir sont un autre atout primordial du modèle des années 70. Cela s'applique non seulement au pipeline à vide d'acheminement du lait et aux autres surfaces en contact avec le lait, mais au pipeline à vide de traite, aux pulsateurs et même à l'extérieur des gaines et à l'intérieur des gobelets. Le brossage est limité au minimum.

Et voici un autre avantage exclusif — le COW MONITOR. Il indique la production et l'état de santé de chaque vache à chaque traite.

Renseignez-vous à fond en écrivant ou en rendant visite à la COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, Dép. 776-CV, C.P. 219, 10, rue Laval, Granby, Québec.

LE REFROIDISSEUR EN VRAC ENTièrement AUTOMATIQUE ZERO est un élément important du système complet de traite ZERO CONCORD.



Le laveur automatique breveté et entièrement intégré SPATTER-SPRAY à bouton-poussoir nettoie le refroidisseur automatiquement.

RENSEIGNEZ-VOUS À FOND · POSTEZ LE COUPON!

ZERO MFG. Co., a.s. de LA TERRE DE CHEZ NOUS, dép. 776-CV, 515, avenue Viger, Montréal 132, Québec; ou bien LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, dép. 776-CV, C.P. 219, 10, rue Laval, Granby, Québec.

Veuillez me renseigner à fond sur le nouveau modèle des années 70 du système de traite à pipeline et double vide ZERO CONCORD avec Cow Monitor. Je suis intéressé à ce système pour:

☐ Salon de traite ☐ Étable ordinaire ☐ Refroidisseur en vrac seulement

Nom
 Marque de la trayeuse actuelle Son âge
 Marque du bassin refroidisseur actuel Son âge
 Dimensions de la laiterie Nombre de bêtes
 Adresse Téléphone
 Ville Prov.

ZERO MANUFACTURING • 776-CV Duncan Ave. • Washington, Mo. 63090 USA

Zero Concord — DU TRAYON AU RÉSERVOIR!

C-16F

Voyez cet accessoire Zéro et les autres pour les années 70 au concours international de labour de l'Ontario.